

Programme d'actions 2019-2024



Communauté de Communes

Lomagne Gersoise

Territoire d'@ccueil et d'Excellence



Préambule

Le présent plan d'actions 2019-2024 du Plan Climat Air-Energie territorial comporte des actions portées par la Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise, d'autres par le PETR Pays Portes de Gascogne et d'autres par les partenaires. La Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise a participé à un PCAET mutualisé et coordonné par le PETR Pays Portes de Gascogne, mais il est à noter que la Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise est légalement porteuse de son PCAET et que le PETR Pays Portes de Gascogne a un rôle d'accompagnement, de conseil et de coordination à l'échelle du territoire. Le PETR Pays Portes de Gascogne centralise les enjeux.

Ces actions sont rassemblées par objectif opérationnel, selon l'arborescence présentée dans le rapport stratégique. Seuls sont conservés ici les objectifs opérationnels pertinents pour la Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise pour lesquels des actions opérationnelles ont été définies. Ce plan d'action se veut évolutif en fonction du suivi et de l'évaluation à venir, et pourra donc être enrichi à l'avenir.

Chacune de ces fiches objectifs contient :

- Des actions portées par la Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise
- Des actions portées par des partenaires (Chambres consulaires, associations, syndicats, communes etc.) et dans lesquelles ils se sont engagés. Celle-ci seront étoffées dans le cadre de l'animation du PCAET.
- De actions proposées par le Pays Portes de Gascogne.

Toutes ces actions doivent être mises en œuvre dans le cadre de l'animation du PCAET,

Le plan d'actions comporte 86 actions. Celles-ci font l'objet d'une planification :

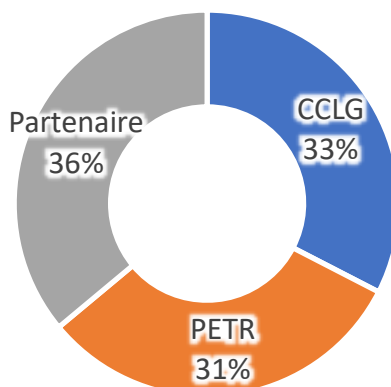
Année de lancement	Nombre d'actions
En cours	12%
Démarrage 2019	76%
Démarrage 2020	6%
Démarrage après 2020	6%

La plupart des actions seront donc lancées d'ici 2020, ce qui est encourageant sur l'opérationnalité du programme.

Au niveau du portage, on voit qu'il est équilibré entre la Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise, le PETR Pays Portes de Gascogne, et les autres partenaires institutionnels (CCI, CA, CdMA, SDEG) avec :

- 28 actions portées ou co-portées par la CCLG
- 27 actions proposées par le PETR
- 31 actions portées par les partenaires

Portage des actions



Les actions portées par le Pays ou les autres partenaires sont des projets ou des propositions pour la mise en œuvre desquels la CCLG sera relais et partenaire opérationnel.

Ce plan d'action fait l'objet d'un pilotage, d'une animation, d'un suivi et d'une évaluation qui sont décrits dans le rapport sur la stratégie.

Il est en effet absolument nécessaire, pour passer à une phase opérationnelle de mise en œuvre ambitieuse des actions, de mettre en place en particulier un dispositif d'animation, au niveau de chaque EPCI comme du PETR, car cette animation doit permettre :

- D'accompagner la diffusion du programme d'action dans les EPCI, auprès des entreprises, et association du territoire.
- De soutenir les collectivités dans leur réflexion pour le permettre d'identifier les actions sur lesquelles elles souhaitent se positionner (par exemple par l'animation de réunions de travail réunissant élus et services dans chaque communauté de commune).
- D'apporter un soutien en ingénierie technique et financière pour mettre en œuvre des actions portée par le PETR ou par les EPCI.
- De favoriser la mise en œuvre d'actions collectives (pour maîtriser les coûts), les partages d'expérience et le fonctionnement en réseau.
- D'animer un système de suivi et d'évaluation : identification des actions mises en œuvre, identification de pistes de progrès, amélioration continue de la démarche.

Pour cela un comité de suivi du PCAET (véritable "observatoire du PCAET" à terme) sera constitué en lien étroit avec les élus référents et techniciens du Pays et de chaque EPCI. Cet observatoire sera composé de membres du CODEV, d'élus du territoire, de partenaires institutionnels et pourquoi pas de citoyens.

Plan d'action

Table des matières

Axe 1 – Aménager un territoire intégrant les enjeux Climat Air Energie

1.1.1 Prendre soin des sols agricoles et naturels en luttant contre leur érosion et contre leur artificialisation, et en améliorant leur perméabilité dans les zones urbanisées.	6
1.1.2 Intégrer les stratégies environnementales dans les documents d'urbanisme : trames vertes et bleues, intensification, productions ENR....	8
1.2.1 Aérer et végétaliser les centres-bourgs, avec une palette végétale adaptée.	10
1.2.2 Contribuer à la vitalité des centres bourgs en diminuant la vacance.	12
1.3.1 Développer des transports en commun réguliers et des TAD	14
1.3.2 Favoriser les déplacements doux, en particulier dans les bourgs, et en particulier pour les enfants	16
1.3.3 Développer une offre de services à la mobilité (réseau de VAE disponibles, covoiturage, autopartage, RezoPouce...)	18
1.3.4 Favoriser le développement des véhicules à motorisation alternative	21
1.3.5 Développer les tiers-lieux pour réduire les déplacements	23
1.3.6 Maintenir le Fret entre Auch et Agen	25

Axe 2 - Mobiliser les habitants vers un territoire à énergie positive

2.1.1 Déployer une pédagogie sur la rénovation : réunions communales, bulletins municipaux, scolaires.....	27
2.1.2 Accompagner les projets de réhabilitation par un conseil technique et financier informant sur les matériaux, matériels, bonnes pratiques, et dispositifs existants (chèque-énergie, ADIL, ANAH, PIG).....	29

2.1.3 Soutenir financièrement les projets de réhabilitation durable et écologique (OPAH).	31
2.1.4 Déployer une stratégie de repérage multi-acteurs (aides, FSL, CIAS, CCAS, bailleurs sociaux) pour les publics en précarité énergétique ou vulnérables aux fortes chaleurs pour les accompagner sur du préventif plutôt que du curatif.	33
2.2.1 Sensibiliser et informer sur les énergies renouvelables	35
2.2.2 Favoriser les projets citoyens.....	38
2.2.3 Favoriser l'implantation des énergies renouvelables sur le territoire	40
2.3.2 Bilan carbone et matériaux biosourcés (en anticipation de la RE 2020)	42
2.3.4 Economies d'eau et récupération d'eau de pluie	44
2.3.5 Bioclimatisme et confort d'été (brises-soleils, inertie, puits provençaux)	46

Axe 3 : Engager les collectivités sur des politiques exemplaires

3.1.1 Informer les élus, former les services : visites de sites, formations collectives.....	50
3.1.2 Mobiliser les agents sur l'écoresponsabilité et les écogestes	52
3.1.3 Mettre en place et suivre une comptabilité énergétique puis une stratégie de rénovation patrimoniale.	54
3.1.4 Systématiser l'accompagnement des projets de réhabilitation par un conseil technique informant sur les matériaux, matériels, et bonnes pratiques et un conseil financier informant sur les dispositifs existants (CEE, TEPCV, aides régionales).	57
3.1.5 Systématiser le travail de rénovation technique (LED, horloges astronomiques) et d'optimisation (extinction nocturne concertée) sur l'éclairage public.....	60
3.2.1 Sensibiliser et mobiliser tous les types d'acteurs sur les aspects air-énergie-climat.	63
3.2.2 Développer les EnR.....	65
3.3.1 Organiser les espaces agricoles en harmonie avec les zones habitées (prévenir des épandages, favoriser le bio à proximité des habitats...)	68
3.3.2 Mesurer et surveiller la qualité de l'air intérieur dans les bâtiments publics.	70

Axe 4 : Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques

4.1.1 Soutenir par la commande publique (critères et clauses environnementaux) les entreprises engagées dans des démarches environnementales	72
4.1.2 Promouvoir et accompagner les labellisations pour les entreprises comme pour les artisans (écodéfis...).....	74
4.1.3 Favoriser la complémentarité des entreprises et les mutualisations à l'échelle d'une zone	76
4.2.2 Proposer aux touristes des solutions alternatives à la voiture	79
4.2.3 Développer l'offre de découverte des produits locaux	81
4.3.1 Favoriser les circuits courts de proximité dans la restauration collective	83
4.3.2 Favoriser la consommation locale.....	86
4.3.3 Favoriser la transformation des produits.....	88
4.3.4 Renforcer le lien entre agriculteurs et habitants ("bien vivre ensemble")	90
4.4.1 Informer/former les agriculteurs via la chambre d'agriculture et des associations agricoles sur les pratiques stockant du carbone.....	92
4.4.2 Anticiper la baisse de la disponibilité estivale en eau et les impératifs de stockage de CO ₂ dans les stratégies de développement.....	94
4.5.1 Mobiliser les entreprises sur la réduction des déchets à la source (pertes, emballages)	96

N° Fiche	1.1.1 Prendre soin des sols agricoles et naturels en luttant contre leur érosion et contre leur artificialisation, et en améliorant leur perméabilité dans les zones urbanisées.	
Descriptif et enjeux	Axe 1 – Aménager un territoire intégrant les enjeux Climat Air Energie	
	Objectif stratégique 1.1. Maintenir la qualité environnementale du territoire	
Impacts	Les stratégies de préservation de la qualité des sols regroupent les enjeux suivants :	
	- Diminuer l'artificialisation des sols pour laisser un maximum de surface absorber les eaux de pluie. - Dans les zones urbanisées adopter des revêtements perméables pour diminuer les ruissellements. - Dans les zones non artificialisées adopter des stratégies de lutte contre le ruissellement qui entraîne l'érosion : bandes enherbées, couverts végétaux, haies, en particulier en rupture de pente.	
Indicateurs de moyens	Impact carbone : neutre	
	Impact sur la qualité de l'air : neutre	
	Réduction des émissions de GES	Matériaux biosourcés
	X Séquestration carbone	Qualité de l'air
Prise en compte de l'EES	Maîtrise de la consommation d'énergie	X Adaptation
	Production et consommation d'ENR	
Indicateurs de moyens	% de SAU mettant en œuvre des stratégies de lutte contre l'érosion	
	% des nouveaux aménagements mettant en œuvre des surfaces perméables	
Prise en compte de l'EES	Attention à porter au choix des plantations de haie pour éviter la mise en place d'essences invasives ou allergisantes.	

Actions portées par la collectivité

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Mettre en place des dispositifs afin de limiter les coulées de boue (haies, bandes enherbées, ...)	En lien avec la CA32, inciter les propriétaires fonciers, en particulier agricoles, à développer des dispositifs de limitation des coulées de boue (haies, bandes enherbées...). Pour cela, une animation pourrait être proposée ainsi qu'un accompagnement des projets.	2019-2024	A définir	Chambre d'Agriculture du Gers

Actions portées par les partenaires

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Lutter contre l'érosion des sols	La chambre d'agriculture se propose d'organiser des informations collectives et/ou individuelles : -volet collectif : éclairer, mobiliser, former (réunions sectorielles, journées techniques, plan de communication, sessions de formations...) : 1) volet individuel : accompagner du conseil individualisé (analyses et préconisations techniques pour des solutions sur-mesure) 2) aménagements parcellaires : soutenir la mise en place d'aménagements antiérosifs (implantation de bandes enherbées, de couverts intermédiaires, de haies, talutage...)	2019-2024	A définir	Chambre d'Agriculture du Gers

N° Fiche	1.1.2 Intégrer les stratégies environnementales dans les documents d’urbanisme : trames vertes et bleues, intensification, productions ENR...		
Descriptif et enjeux	Axe 1 – Aménager un territoire intégrant les enjeux Climat Air Energie		
	Objectif stratégique 1.1. Maintenir la qualité environnementale du territoire		
Impacts	Les Plans Locaux d’Urbanisme portés par les communes ou les intercommunalités doivent être compatibles avec le PCAET. Les principaux leviers à activer dans les documents d’urbanisme sont :		
	- Permettre et favoriser le développement des énergies renouvelables, - Inciter la construction de logements performants énergétiquement et intégrant des matériaux biosourcés, - Travailler sur les formes urbaines de manière à rapprocher l’habitat des lieux d’emploi et de service, - Intégrer les enjeux d’adaptation au changement climatique (confort d’été, végétalisation pour réduction des îlots de chaleur, maîtrise des eaux de ruissellement, renforcer les trames vertes et bleues pour renforcer la biodiversité, ...		
Indicateurs de moyens	Impact carbone : positif		
	Impact sur la qualité de l’air : positif		
	X Réduction des émissions de GES	X	Matériaux biosourcés
	Séquestration carbone	X	Qualité de l’air
	X Maîtrise de la consommation d’énergie	X	Adaptation
Prise en compte de l’EES	X Production et consommation d’ENR		
	% de communes couvertes par un PLU compatible avec le PCAET		
	% de communes disposant d’un PLU ayant fait un travail spécifique et démontrable en matière d’énergie et de climat		
	Attention à porter aux impacts environnementaux lors de la mise en place d’infrastructures ENR.		

Actions portées par la collectivité				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Prendre en compte la biodiversité de l'environnement dans le PADD et le PLU	La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages d'août 2016 est venue rappeler ce que représente la biodiversité tant pour notre patrimoine que pour notre quotidien. Il sera proposé un accompagnement des collectivités dans l'élaboration des documents d'urbanisme sur ces problématiques.	2021	Temps agent	Communes
Accompagner les collectivités dans les aménagements paysagers d'espaces publics et le verdissement des centres bourgs (plantations, traitement des eaux de pluie, perméabilité des sols...)	Dans le cadre du plan paysage, la qualité des espaces publics et en particulier leur verdissement est apparu comme un enjeu central de l'aménagement des centres bourgs (lutte contre les ilots de chaleur, qualité paysagère, séquestration carbone...) la Lomagne Gersoise a donc décidé : - de mettre à disposition de ces communes son service ingénierie pour proposer un service d'accompagnement, en particulier sur ces thématiques. - de proposer un cycle de formation aux agents municipaux afin qu'ils intègrent ces problématiques dans les aménagements courants et la gestion des espaces publics.	2019	Temps agent	Communes

N° Fiche	1.2.1 Aérer et végétaliser les centres-bourgs, avec une palette végétale adaptée.	
Descriptif et enjeux	Axe 1 – Aménager un territoire intégrant les enjeux Climat Air Energie	
	Objectif stratégique 1.2. Verdir les centres-bourgs et renforcer leur vitalité	
Impacts	L'attractivité des centres bourgs passe également par la qualité des espaces publics et la présence du végétal.	
	En plus de la qualité urbaine offerte par la végétalisation, celle-ci permet de réduire la chaleur dans les zones urbanisées. Mais le choix des végétaux doit être fait en prenant en compte plusieurs enjeux tels que l'adaptation au climat à venir, la faible consommation d'eau, un entretien facile, et la prise en compte des allergies.	
Indicateurs de moyens	Impact carbone : neutre ou positif grâce au stockage de CO ₂	
	Impact sur la qualité de l'air : neutre	
	Réduction des émissions de GES	Matériaux biosourcés
	X Séquestration carbone	Qualité de l'air
Prise en compte de l'EES	Maîtrise de la consommation d'énergie	X Adaptation
	Production et consommation d'ENR	
Nombre de communes déclarant une mise en œuvre de végétalisation en cœur de bourg		
Attention à porter au choix d'une palette végétale adaptée, qui consiste à éviter les plantes invasives et allergisantes, en privilégiant des espèces adaptées aux évolutions du climat.		

Actions portées par le PETR

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Accompagner les centres bourg du Pays Portes de Gascogne à végétaliser les espaces public et bâtiments publics	A travers les contrats bourg centres de la Région, le PETR aide et accompagne les collectivités dans le montage des dossiers et à la construction des dossiers. Le PETR se propose de lancer un appel à projet pour verdir les centres bourgs.	2019 -2024	A définir	Région

N° Fiche	1.2.2 Contribuer à la vitalité des centres bourgs en diminuant la vacance.	
Descriptif et enjeux	Axe 1 – Aménager un territoire intégrant les enjeux Climat Air Energie Objectif stratégique 1.2. Verdir les centres-bourgs et renforcer leur vitalité	
	Diminuer la vacance des centres bourgs permet d'accueillir plus de population sans impact environnemental supplémentaire lié à l'acte de construire (en particulier via la fabrication et le transport de matériaux). En outre, les travaux de rénovation alors mis en place permettent d'améliorer la qualité de l'existant. Enfin, la revitalisation des zones déjà urbanisées peut faciliter toutes les stratégies d'aménagement autour des mobilités et de la (re)mise en place de services.	
Impacts	Impact carbone : positif	
	Impact sur la qualité de l'air : neutre	
	X Réduction des émissions de GES Séquestration carbone X Maîtrise de la consommation d'énergie Production et consommation d'ENR	Matériaux biosourcés Qualité de l'air Adaptation
Indicateurs de moyens	% de logements réinvestis / logements construits	
Prise en compte de l'EES		

Actions portées par la collectivité				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Favoriser la mixité fonctionnelle en permettant : - l'implantation préférentielle des services en centre bourg (maison de santé à Lectoure, écoles, FAB LAB, ...) - l'implantation d'emploi en centre bourg afin de limiter les déplacements (Laboratoire d'Initiative Rurale, coworking , poussinière commerciale,...)	Il s'agira lors des études préalables des projets d'investissement, de s'interroger sur leurs localisations et leurs dessertes en mobilité douce et d'en faire un critère prioritaire de choix d'implantation.	2019/2024	temps agent CCLG + budget formation (5 000€)	
Lutter contre la vacance des logements en centre bourg, via l'OPAH (aide à l'achat pour les primo-accédants en résidence principale)	Le territoire de la Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise (CCLG) compte plus de 1 250 logements potentiellement vacants, dont plus de 67 % uniquement sur les Communes de Fleurance et de Lectoure. Cette vacance représente un parc potentiel inutilisé très important. L'objectif est d'enrayer cette tendance pour ramener des habitants dans les centres anciens et renforcer l'attractivité des centres bourgs. Dans ce contexte, et dans le cadre de l'OPAH Revitalisation Rurale (OPAH RR) de la CCLG, il a été décidé d'apporter une aide financière directe aux primo accédants pour rendre habitables les biens vacants, aux bailleurs pour remettre sur le marché locatif les biens vacants.	2016/2021	5 000€ par logement 10 logements par an	Communes

N° Fiche	1.3.1 Développer des transports en commun réguliers et des TAD	
Descriptif et enjeux	Axe 1 – Aménager un territoire intégrant les enjeux Climat Air Energie	
	Objectif stratégique 1.3. Favoriser des alternatives à la voiture thermique individuelle	
Impacts	Les déplacements sont le premier poste en matière de consommation d'énergie sur le territoire et le risque d'augmentation du prix des carburants sur la prochaine décennie est important. Il s'agit donc d'un enjeu majeur, sur un territoire rural où le besoin de déplacement est important.	
	Ainsi, parallèlement à l'évolution des formes urbaines, il faut développer une offre de transports en commun adaptée. Celle-ci doit jouer sur l'intermodalité (s'articuler avec le co-voiturage, les déplacements doux, le train) et permettre une diversité de formule allant des lignes régulières au transport à la demande (TAD) ou à d'autres formules innovantes à expérimenter.	
Indicateurs de moyens	Impact carbone : en fonction de la fréquentation des TC	
	Impact sur la qualité de l'air : en fonction de la fréquentation des TC	
Prise en compte de l'EES	X Réduction des émissions de GES	Matériaux biosourcés
	Séquestration carbone	X Qualité de l'air
	X Maîtrise de la consommation d'énergie	Adaptation
	Production et consommation d'ENR	
	Fréquentation de transports en commun	
	Part modale des transports en commun dans les déplacements domicile-travail	
	Attention à porter au choix des plantations de haie pour éviter la mise en place d'essences invasives ou allergisantes.	

Actions portées par le PETR

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Accompagner le développement des TAD dans les collectivités du Pays Portes de Gascogne	Le PETR se propose de d'accompagner et de coordonner un groupe de travail associant les EPCI pour réfléchir aux TAD (quels résultats, quels facteurs de succès, d'échec, comment élargir l'offre et innover)	2021	A définir	EPCI / Communes
Accompagner, promouvoir l'usage du train	Le PETR se propose d'accompagner, avec la SNCF la promotion de l'usage du train. Cela peut prendre forme d'une sensibilisation des citoyens via les réseaux sociaux, via de la communication sur les bulletins communautaires et municipaux et via des animations directement en gare.	2019-2024	A définir	SNCF

N° Fiche	1.3.2 Favoriser les déplacements doux, en particulier dans les bourgs, et en particulier pour les enfants												
Descriptif et enjeux	Axe 1 – Aménager un territoire intégrant les enjeux Climat Air Energie Objectif stratégique 1.3. Favoriser des alternatives à la voiture thermique individuelle Les déplacements sont le premier poste en matière de consommation d'énergie sur le territoire et le risque d'augmentation du prix des carburants sur la prochaine décennie est important. Il s'agit donc d'un enjeu majeur, sur un territoire rural où le besoin de déplacement est important. Favoriser les déplacements doux est un objectif qui s'articule fortement avec l'évolution des formes urbaines (PLU et projets d'aménagement) ainsi que la revitalisation des centres-bourgs. Mais les liaisons entre bourgs ont aussi leur importance avec le développement des vélos-électriques qui sont une véritable alternative aux voitures sur ce type de trajets. En centre bourg, comme en liaisons intercommunales, la sécurisation des aménagements et leur continuité est essentiel, notamment pour les enfants, avec les abords des écoles qui peuvent être aménagés prioritairement.												
Impacts	<table border="1"> <tr> <td colspan="2">Impact carbone : positif</td></tr> <tr> <td colspan="2">Impact sur la qualité de l'air : positif</td></tr> <tr> <td>X Réduction des émissions de GES</td><td>Matériaux biosourcés</td></tr> <tr> <td>Séquestration carbone</td><td>X Qualité de l'air</td></tr> <tr> <td>X Maîtrise de la consommation d'énergie</td><td>Adaptation</td></tr> <tr> <td>Production et consommation d'ENR</td><td></td></tr> </table>	Impact carbone : positif		Impact sur la qualité de l'air : positif		X Réduction des émissions de GES	Matériaux biosourcés	Séquestration carbone	X Qualité de l'air	X Maîtrise de la consommation d'énergie	Adaptation	Production et consommation d'ENR	
Impact carbone : positif													
Impact sur la qualité de l'air : positif													
X Réduction des émissions de GES	Matériaux biosourcés												
Séquestration carbone	X Qualité de l'air												
X Maîtrise de la consommation d'énergie	Adaptation												
Production et consommation d'ENR													
Indicateurs de moyens	% de voirie aménagée pour les vélos parmi les travaux de rénovation ou de mise en place de voirie												
Prise en compte de l'EES	La création de nouveaux itinéraires de déplacement doux, notamment dans la campagne (valorisation de la rivière Gers par exemple ou lien inter- village) induira une nouvelle imperméabilisation.												

Actions portées par la collectivité

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Etude de valorisation de la rivière Gers par l'itinérance	Le diagnostic du territoire, l'étude des dynamiques paysagères et les ateliers menés avec la population et les élus dans le cadre de ce « Plan paysage » ont permis de faire émerger la problématique de la place de l'eau, et de la mobilité douce. Le Gers comme support d'une itinérance a donc été identifié, en association avec les démarches en cours portées par le Pays, il est envisagé une étude de valorisation de la rivière Gers par l'itinérance.	2019	80 000 €	AP32/CAUE/ REGION/PETR

Actions portées par le PETR

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Mettre en œuvre à l'échelle du PETR le projet « Itinérance Territoriale »	Accompagner le développement des modes de déplacements actifs entre les bourgs centre, à travers des dispositifs financiers du PETR et le projet "Itinérance Territoriale" dans le cadre du dispositif régional d'innovation et d'expérimentation. L'idée et de lancer des appels à projets pour favoriser la pratique des mobilités douces dans les centres bourg par un aménagement adéquate.	2018-2021		Région / EPCI/Communes

N° Fiche	1.3.3 Développer une offre de services à la mobilité (réseau de VAE disponibles, covoiturage, autopartage, RezoPouce...)	
Descriptif et enjeux	Axe 1 – Aménager un territoire intégrant les enjeux Climat Air Energie Objectif stratégique 1.3. Favoriser des alternatives à la voiture thermique individuelle Les déplacements sont le premier poste en matière de consommation d'énergie sur le territoire et le risque d'augmentation du prix des carburants sur la prochaine décennie est important. Il s'agit donc d'un enjeu majeur, sur un territoire rural où le besoin de déplacement est important. Il faut donc accompagner et favoriser une diversité de nouveaux services à la mobilité : - Mise à disposition de vélos à assistance électrique - Soutien au co-voiturage (développement des aires, RezoPouce,...) - Favoriser le développement de l'autopartage...	
Impacts	Impact carbone : positif car diminution des véhicules personnels	
	Impact sur la qualité de l'air : positif	
	X Réduction des émissions de GES Séquestration carbone X Maîtrise de la consommation d'énergie Production et consommation d'ENR	Matériaux biosourcés X Qualité de l'air X Adaptation
Indicateurs de moyens	Nb de personnes ayant utilisé une offre de services à la mobilité.	
Prise en compte de l'EES		

Actions portées par le PETR

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Mettre en œuvre à l'échelle du PETR le projet MOBILIBRE	1) Mettre en place et animer un réseau de relais d'information (conseil à la mobilité) pour accompagner les habitants du territoire à modifier leurs habitudes de déplacements. 2) Sensibiliser, conseiller et coordonner une multimodalité des moyens de transport. 3) Développer et promouvoir la plateforme PARTAJ, un outil organisationnel numérique innovant et participatif, et proposer une offre multimodale fournie en matière de mobilités alternative à l'autosolisme (Rezo Pouce ; taxis solidaires, covoiturage très courte distance, VAE, offre régionale de transports en commun LIO, optimisation des TAD) dans le but d'améliorer la logistique des derniers kilomètres notamment L'objectif du Pays Portes de Gascogne est de développer la pratique du vélo sur le territoire en aménageant et en signalant des parcours adaptés, pour faire du vélo un moyen de transport naturel pour effectuer des déplacements de courtes distances et notamment domicile/travail. Des études ont montré que pour une vraie utilisation quotidienne du vélo un aménagement sécurisé était indispensable. L'Objectif de cette opération est de développer la pratique du vélo entre Toulouse Métropole et le Pays Portes de Gascogne pour des déplacements quotidiens et touristiques afin d'agir sur les émissions de gaz à effet de serre produites chaque année et de réduire l'auto-solisme entre ces deux territoires en relation. Offrir aux cyclistes un parcours adapté, signalé et sécurisé	2019 - 2022	200 000€	EPCI/Communes/ADEME/Rézo-Pouce /PARTAJ

	permettra d'atteindre cet objectif et d'agir réellement sur les déplacements effectués en voiture individuelle.			
Définition d'un circuit test de mobilité douce reliant le Pays Portes de Gascogne et Toulouse	L'Objectif de cette opération est de développer la pratique du vélo entre Toulouse Métropole et le Pays Portes de Gascogne pour des déplacements quotidiens et touristiques afin d'agir sur les émissions de gaz à effet de serre produites chaque année et de réduire l'auto-solime entre ces deux territoires en relation. Offrir aux cyclistes un parcours adapté, signalé et sécurisé permettra d'atteindre cet objectif et d'agir réellement sur les déplacements effectués en voiture individuelle.	2019-2024	20 000€	EPCI/Communes/Toulouse Métropole
Accompagner, proposer un auto-partage des voitures	Le PETR se propose de lancer une étude sur la faisabilité de proposer de l'autopartage sur le territoire avec les véhicules déjà existants sur le modèle du Parc national des grandes Causses par exemple.	2021	A définir	

N° Fiche	1.3.4 Favoriser le développement des véhicules à motorisation alternative	
Descriptif et enjeux	Axe 1 – Aménager un territoire intégrant les enjeux Climat Air Energie Objectif stratégique 1.3. Favoriser des alternatives à la voiture thermique individuelle Les déplacements sont le 2nd poste en matière d'émissions de gaz à effet de serre et ont également un impact important en matière d'émissions de polluants atmosphériques. Il faut donc accompagner le renouvellement de la flotte de véhicule du territoire de manière à favoriser le développement de motorisations alternatives, moins polluantes et moins émettrices de gaz à effet de serre. Un des premiers enjeux sera de permettre l'utilisation de ces véhicules sur le territoire en le maillant de stations et points de recharge (électrique, GNV, hydrogène).	
	Impact carbone : positif car substitue des véhicules thermiques Impact sur la qualité de l'air : positif, mais les véhicules même électriques restent émetteurs de polluants de l'air (par l'usure des pneus, des freins...) <table border="0"> <tr> <td data-bbox="481 798 1299 948"> X Réduction des émissions de GES Séquestration carbone Maîtrise de la consommation d'énergie Production et consommation d'ENR </td><td data-bbox="1299 798 2018 948"> Matériaux biosourcés X Qualité de l'air Adaptation </td></tr> </table>	X Réduction des émissions de GES Séquestration carbone Maîtrise de la consommation d'énergie Production et consommation d'ENR
X Réduction des émissions de GES Séquestration carbone Maîtrise de la consommation d'énergie Production et consommation d'ENR	Matériaux biosourcés X Qualité de l'air Adaptation	
Indicateurs de moyens	Nombre de stations GNV Nombre de stations de recharge électrique Nombre de station de recharge hydrogène	
Prise en compte de l'EES		

Actions portées par les partenaires				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Mettre en place un réseau de station de charge électrique et H₂ pertinent	Le SDEG vient d'obtenir de la part des communes une modification de ses statuts pour acquérir la compétence mobilité H ₂ . Nous avons rencontré l'ADEME qui compte sur les SDE d'Occitanie pour développer cette mobilité. Nous allons lancer une étude de faisabilité de déploiement d'un réseau H ₂ . Ce point sera traité quand nous aurons fini avec la mobilité GNV qui est déjà à un stade assez avancé.	2019-2024	A définir	SDEG
Mettre en place un réseau de station GNV pertinent	Le SDEG vient d'obtenir de la part des communes une modification de ses statuts pour acquérir la compétence mobilité GNV. L'étude de déploiement d'une station GNV est en cours. Nous sommes à la phase de la définition économique du projet (3/5). Le déploiement pourrait être effectif en 2020.	2019-2024	A définir	SDEG

N° Fiche	1.3.5 Développer les tiers-lieux pour réduire les déplacements	
Descriptif et enjeux	Axe 1 – Aménager un territoire intégrant les enjeux Climat Air Energie Objectif stratégique 1.3. Favoriser des alternatives à la voiture thermique individuelle	
	Les déplacements sont le premier poste en matière de consommation d'énergie sur le territoire et le risque d'augmentation du prix des carburants sur la prochaine décennie est important. Il s'agit donc d'un enjeu majeur, sur un territoire rural où le besoin de déplacement est important. Pour réduire la portée des déplacements, développer des tiers-lieux et en particuliers des espaces de co-working peut contribuer à réduire significativement les déplacements domicile travail. En effet ces tiers lieux permettent de développer une forme de télétravail sans désocialisation. Ils créent également des réseaux professionnels locaux, qui sont souvent porteurs de développement économique.	
Impacts	Impact carbone : positif par évitement des déplacements	
	Impact sur la qualité de l'air : positif X Réduction des émissions de GES Séquestration carbone X Maîtrise de la consommation d'énergie Production et consommation d'ENR Matériaux biosourcés X Qualité de l'air Adaptation	
Indicateurs de moyens	Nombre de tiers-lieux sur le territoire Nombre de personnes par an travaillant dans les tiers-lieux du territoire	
Prise en compte de l'EES		

Actions portées par le PETR

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Accompagner, développer les Tiers - Lieux dans le cadre du contrat de réciprocité avec Toulouse Métropole	1) Recenser et cartographier les espaces de télétravail et de coworking (publics/privés) existants ou en projet sur les deux territoires concernés. 2) Intégrer, les attentes de mobilité, des entreprises et administrations. 3) Recenser les démarches de télétravail engagées. 4) Qualifier les freins et les effets de levier possible 5) Participer à des actions de promotion/sensibilisation en direction des entreprises et administrations susceptibles de s'engager dans du télétravail et de valorisation des espaces pouvant accueillir leurs salariés. 6) Identifier les solutions techniques et de sécurisation des connexions internet. 7) Engager une communication adaptée pour développer le télétravail sur le territoire	2019-2024	A définir	Etat / CDC / TM, CCI Gers / Airbus / Kanopée

N° Fiche	1.3.6 Maintenir le Fret entre Auch et Agen	
Descriptif et enjeux	Axe 1 – Aménager un territoire intégrant les enjeux Climat Air Energie Objectif stratégique 1.3. Favoriser des alternatives à la voiture thermique individuelle	
	La ligne existante qui relie Auch à Agen peut être un équipement d'avenir s'inscrivant pleinement dans le plan climat, en permettant de disposer d'une offre alternative au fret routier pour le transport des marchandises.	
Impacts	Impact carbone : positif par substitution de fret routier en ferroutage	
	Impact sur la qualité de l'air : positif	
	X Réduction des émissions de GES Séquestration carbone Maîtrise de la consommation d'énergie Production et consommation d'ENR	Matériaux biosourcés X Qualité de l'air Adaptation
Indicateurs de moyens		
Prise en compte de l'EES		

Actions portées par la collectivité				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Maintenir les conditions de réouverture du fret ferroviaire entre Agen et Auch	Territoire enclavé, peu desservi par des voies de communication rapide, mais soumis à un fort transit routier sur la RN21, le maintien d'une ligne ferroviaire entre Agen et Auch traversant la Lomagne Gersoise du Nord au Sud, apparait une priorité dans une période où la lutte contre les GES est une priorité. Partagé par l'ensemble des partenaires, des études sont actuellement en cours pour la réhabilitation de cette voie. La Lomagne Gersoise s'inscrit pleinement dans cette démarche.	2019/2022	200 000 €	REGION Occitanie et Nouvelle Aquitaine/ DEPARTEMENT Gers et Lot et Garonne/ EPCI

N° Fiche	2.1.1 Déployer une pédagogie sur la rénovation : réunions communales, bulletins municipaux, scolaires.	
Descriptif et enjeux	Axe 2 - Mobiliser les habitants vers un territoire à énergie positive	
	Objectif stratégique 2.1. Accompagner les habitants dans l'amélioration énergétique de leur logement	
Impacts	La consommation d'énergie des bâtiments est le second poste de consommation d'énergie du Pays, et représente un poste de dépense majeur pour les habitants, en plus de son impact environnemental important.	
	La sensibilisation et l'information sont nécessaires pour entraîner les habitants dans des démarches de rénovation, en particulier en leur faisant connaître les enjeux de sobriété (diminution des besoins), d'efficacité (matériels économes), mais aussi l'intérêt des matériaux biosourcés (stockage de carbone), et les enjeux du bioclimatisme (ensoleillement hivernal et protections solaires extérieures pour l'été, inertie des structures lourdes pour le confort d'été...).	
	La promotion des Espaces Infos Energie est à systématiser, et les outils de communication à mutualiser entre communautés de communes et aussi largement avec les communes.	
	Impact carbone : positif à long terme	
Indicateurs de moyens	Impact sur la qualité de l'air : positif à long terme	
	X Réduction des émissions de GES	X Matériaux biosourcés
	Séquestration carbone	X Qualité de l'air
	X Maîtrise de la consommation d'énergie	X Adaptation
	X Production et consommation d'ENR	
Prise en compte de l'EES	Nb de personnes sensibilisé sur la rénovation du bâti par type d'opération : bulletin, animation, exposition...	
	Intégrer une composante paysage-patrimoine à la pédagogie.	

Actions portées par les partenaires				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Organisation de la Nuit de la thermographie	Il s'agit de sensibiliser les habitants aux principes de la rénovation énergétique des logements. Dans un premier temps, les participants vont pouvoir distinguer les pertes de chaleur dans les bâtiments du village, grâce à l'usage d'une caméra thermique. La ballade sera suivie d'une présentation en salle afin d'aborder les questions essentielles : d'où proviennent les déperditions de chaleur ? Comment réduire ses consommations ? Quelles techniques de rénovation sont efficaces ? A quelles aides financières ai-je droit ?	2019-2024	/	CAUE / EIE
Journée de l'habitat	La Journée Energie Habitat, c'est l'occasion de bénéficier d'informations gratuites et indépendantes sur la rénovation énergétique et les aides financières pour rénover son logement. C'est aussi le moment de rencontrer tous les acteurs de la rénovation notamment des conseillers Info Energie, des conseillers spécialisés en architecture (CAUE) et en financement (ADIL), mais aussi des artisans RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).	2019-2024	A définir	CAUE / EIE / ADIL
Défis Famille à énergie Positive à l'échelle du PETR	Créé en 2008 par l'association Prioriterre, le Défi « Familles à énergie positive » propose au grand public de se mobiliser afin de lutter efficacement contre les émissions de gaz à effet de serre et réduire les factures d'énergie. Ce défi propose à des volontaires réunis en équipes et menés par un capitaine, de faire le pari de réduire d'au moins 8 % leurs consommations d'énergie et d'eau, particulièrement durant l'hiver, en appliquant simplement des éco-gestes.	2020	A définir	CAUE / EIE / PPG

N° Fiche	2.1.2 Accompagner les projets de réhabilitation par un conseil technique et financier informant sur les matériaux, matériels, bonnes pratiques, et dispositifs existants (chèque-énergie, ADIL, ANAH, PIG).	
Descriptif et enjeux	Axe 2 - Mobiliser les habitants vers un territoire à énergie positive	
	Objectif stratégique 2.1. Accompagner les habitants dans l'amélioration énergétique de leur logement	
Impacts	La consommation d'énergie des bâtiments est le second poste de consommation d'énergie du Pays, et représente un poste de dépense majeur pour les habitants, en plus de son impact environnemental important.	
	Il s'agit donc de faciliter le processus de rénovation pour les particuliers, c'est-à-dire de rendre le conseil le plus accessible et le plus poussé possible, au travers de la structuration des partenaires et outils techniques voire financiers.	
Indicateurs de moyens	Impact carbone : positif	
	Impact sur la qualité de l'air : positif	
	X Réduction des émissions de GES	X Matériaux biosourcés
	Séquestration carbone	Qualité de l'air
	X Maîtrise de la consommation d'énergie	Adaptation
Prise en compte de l'EES	X Production et consommation d'ENR	
	Nb d'opérations accompagnées techniquement ou financièrement par un dispositif public.	
Prise en compte de l'EES	Intégrer une composante paysage-patrimoine au conseil technique, d'autant que les éléments de sobriété énergétique ou de production d'énergie renouvelable peuvent avoir des incidences sur ces thématiques.	

Actions portées par le PETR

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Accompagner la mise a place d'une plateforme de rénovation énergétique	1) Proposer aux habitants du Pays Portes de Gascogne un guichet unique permettant d'obtenir, dans un seul et même lieu, toutes les informations nécessaires pour se lancer dans la rénovation énergétique de l'habitat en s'appuyant sur les savoir-faire de l'Espace Info Energie, du CAUE, de l'Adil. Intervenant en amont du projet de rénovation, le conseiller de la plate-forme peut guider le maître d'ouvrage dans ses choix techniques, l'orienter vers les professionnels compétents et l'aider à mobiliser au mieux les leviers financiers qui sont à sa disposition. 2) Favoriser le passage par la plate-forme permet de s'assurer que le particulier a reçu une information de qualité et que les choix des investissements qu'il s'apprête à réaliser produiront bien les économies d'énergies attendues.	2019-2024	A définir	ADEME / CAUE / EIE

Actions portées par les partenaires

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Point EIE/CAUE sur le périmètre géographique du PETR	Organisation d'une présence EIE régulière sur le territoire du Pays Portes de Gascogne et déployer une communication forte sur ces créneaux au travers de toutes les actions de communication.	2019-2024	A définir	EPCI / CAUE / EIE / PPG32

N° Fiche	2.1.3 Soutenir financièrement les projets de réhabilitation durable et écologique (OPAH).	
Descriptif et enjeux	Axe 2 - Mobiliser les habitants vers un territoire à énergie positive Objectif stratégique 2.1. Accompagner les habitants dans l'amélioration énergétique de leur logement	
	La consommation d'énergie des bâtiments est le second poste de consommation d'énergie du Pays, et représente un poste de dépense majeur pour les habitants, en plus de son impact environnemental important. Il s'agit ici de cofinancer la rénovation de l'habitat avec des cahiers des charges performants, et idéalement un travail sur les filières professionnelles impliquées.	
Impacts	Impact carbone : positif	
	Impact sur la qualité de l'air : positif X Réduction des émissions de GES Séquestration carbone X Maîtrise de la consommation d'énergie Production et consommation d'ENR Matériaux biosourcés Qualité de l'air Adaptation	
Indicateurs de moyens	Nb de ménages accompagnés financièrement. Economies d'énergie réalisées	
Prise en compte de l'EES		

Actions portées par la collectivité

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
OPAH: Ingénierie d'accompagnement énergétique pour la rénovation des logements	En constatant la vétusté de certains logements, l'augmentation de la vacance immobilière dans les centres-bourgs ou l'inadéquation entre l'offre et la demande, la Lomagne Gersoise a décidé de s'engager dans une OPAH de revitalisation rurale. Une convention d'objectifs et de moyens liant la Lomagne Gersoise, l'Anah, L'état, le département, la région a donc été signée en juillet 2016. Dans ce cadre la Lomagne Gersoise s'est engagée à assurer le suivi animation du dispositif en régie.	2016/2021	Budget suivi animation : 40 000€/an	ANAH/DEPARTEMENT32/ REGION Occitanie/ ETAT/ Caisse de retraite
OPAH : Prime menuiserie sur les centres bourgs	La Lomagne Gersoise se caractérise par un patrimoine architectural et paysager riche. Les Collectivités tiennent à préserver cette richesse. Les logements appartenant au bâti ancien représentatifs des traditions architecturales locales et constitutifs du patrimoine historique du territoire doivent donc faire l'objet d'une attention particulière. Efficacité énergétique et qualité architecturale ne sont pas antinomiques et la complémentarité entre le développement durable et le respect de l'architecture doit être encouragée. A cette fin et pour renforcer l'action en faveur de la revitalisation des centres-bourgs, les Collectivités ont décidé d'apporter un soutien financier aux porteurs de projet souhaitant s'engager dans le remplacement de menuiseries sur un périmètre spécifique défini par les Communes de Fleurance, Lectoure et Miradoux. Le présent règlement a pour objet de définir les modalités de mise en œuvre de cette action et en particulier, les conditions d'attribution de cette aide.	2016/2021	200 € par menuiserie dans la limite de 75 menuiseries par an	Communes

N° Fiche	2.1.4 Déployer une stratégie de repérage multi-acteurs (aides, FSL, CIAS, CCAS, bailleurs sociaux) pour les publics en précarité énergétique ou vulnérables aux fortes chaleurs pour les accompagner sur du préventif plutôt que du curatif.												
Descriptif et enjeux	Axe 2 - Mobiliser les habitants vers un territoire à énergie positive Objectif stratégique 2.1. Accompagner les habitants dans l'amélioration énergétique de leur logement La précarité énergétique, c'est le fait de dépenser une part notable de ses moyens financiers (on retient la valeur de 8%) pour l'énergie de son logement. C'est un enjeu social important, qui s'accompagne dans les zones rurales du coût supplémentaire élevé de la mobilité, souvent en voiture individuelle. La protection des populations face aux fortes chaleurs passe notamment par une approche préventive, en adaptant les aménagements et les logements, ce qui aura également pour effet de renforcer la qualité du cadre de vie. Lors des précédentes canicules, une surmortalité a été relevée, même si moins importante que dans d'autres départements. Celle-ci est due notamment à une part importante de personnes âgées dans la population. Or, assez peu de personnes sont inscrites sur les registres des Plans Canicule. Il est donc essentiel de mettre en œuvre des actions de prévention sur les fortes chaleurs et sur la pollution de l'air auprès des publics les plus fragiles, et en particulier les personnes âgées. Ainsi ces deux problématiques bien que distinctes passent par des solutions communes de repérage de personnes en difficulté et d'accompagnement individuel en s'appuyant sur les acteurs sociaux.												
Impacts	<table> <tr> <td colspan="2">Impact carbone : positif</td></tr> <tr> <td colspan="2">Impact sur la qualité de l'air : neutre ou positif (si accompagnement au changement d'énergie)</td></tr> <tr> <td>X Réduction des émissions de GES</td><td>Matériaux biosourcés</td></tr> <tr> <td>Séquestration carbone</td><td>Qualité de l'air</td></tr> <tr> <td>X Maîtrise de la consommation d'énergie</td><td>X Adaptation</td></tr> <tr> <td>Production et consommation d'ENR</td><td></td></tr> </table>	Impact carbone : positif		Impact sur la qualité de l'air : neutre ou positif (si accompagnement au changement d'énergie)		X Réduction des émissions de GES	Matériaux biosourcés	Séquestration carbone	Qualité de l'air	X Maîtrise de la consommation d'énergie	X Adaptation	Production et consommation d'ENR	
Impact carbone : positif													
Impact sur la qualité de l'air : neutre ou positif (si accompagnement au changement d'énergie)													
X Réduction des émissions de GES	Matériaux biosourcés												
Séquestration carbone	Qualité de l'air												
X Maîtrise de la consommation d'énergie	X Adaptation												
Production et consommation d'ENR													
Indicateurs de moyens	Nb de personnes identifiées.												
Prise en compte de l'EES													

Actions portées par le PETR

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Accompagner, étudier la mise en place d'un SLIME (CEE sur des démarches de précarité)	Entamer des démarches auprès de l'Association CLER pour voir la pertinence de la mise en place d'une SLIME à l'échelle du territoire du PETR. Le programme SLIME (Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Energie) est un programme d'action de maîtrise de l'énergie en faveur des ménages modestes et destiné aux collectivités locales. Il permet d'organiser les actions de lutte contre la précarité énergétique en massifiant le repérage des ménages en précarité énergétique et de les financer grâce aux certificats d'économie d'énergie	2019-2024	A définir	CLER / Conseil Départemental du Gers

N° Fiche	2.2.1 Sensibiliser et informer sur les énergies renouvelables											
Descriptif et enjeux	Axe 2 - Mobiliser les habitants vers un territoire à énergie positive Objectif stratégique 2.2. Favoriser le développement des énergies renouvelables Dans la perspective de devenir un territoire à énergie positive, un développement massif des énergies renouvelables est nécessaire. Pour cela il est nécessaire de mobiliser tous les acteurs, ce qui passe par un premier temps d'information et de sensibilisation afin : - De faire comprendre les enjeux - De lever les éventuels freins et renforcer l'acceptabilité des projets, - De faire connaître les solutions techniques adaptées - De diffuser les aides existantes.											
	<table border="1"> <tr> <td colspan="2">Impact carbone : positif</td></tr> <tr> <td colspan="2">Impact sur la qualité de l'air : neutre ou positif (si accompagnement au changement d'énergie)</td></tr> <tr> <td>Réduction des émissions de GES</td><td>Matériaux biosourcés</td></tr> <tr> <td>Séquestration carbone</td><td>X Qualité de l'air</td></tr> <tr> <td>Maîtrise de la consommation d'énergie</td><td>Adaptation</td></tr> <tr> <td>X Production et consommation d'ENR</td><td></td></tr> </table>	Impact carbone : positif		Impact sur la qualité de l'air : neutre ou positif (si accompagnement au changement d'énergie)		Réduction des émissions de GES	Matériaux biosourcés	Séquestration carbone	X Qualité de l'air	Maîtrise de la consommation d'énergie	Adaptation	X Production et consommation d'ENR
Impact carbone : positif												
Impact sur la qualité de l'air : neutre ou positif (si accompagnement au changement d'énergie)												
Réduction des émissions de GES	Matériaux biosourcés											
Séquestration carbone	X Qualité de l'air											
Maîtrise de la consommation d'énergie	Adaptation											
X Production et consommation d'ENR												
Indicateurs de moyens	Nb de personnes sensibilisés sur les ENR par typologie : habitants, professionnels, investisseurs...											
Prise en compte de l'EES	Prévoir une sensibilisation sur les impacts environnementaux des différentes techniques de production d'ENR, par exemple l'impact paysager et patrimoniale du solaire, l'impact sur la pollution de l'air du bois-énergie, risque de pollution lié à la méthanisation, impact sur les nappes d'eau souterraines selon la géothermie mise en œuvre...											

Actions portées par le PETR

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Accompagner, promouvoir le PV sur les toits des toitures ou en auto consommation	Suite à une réflexion de citoyens issus du Conseil de Développement du Pays Portes de Gascogne sur la transition énergétique, l'association Energie Citoyenne en Pays Portes de Gascogne en crée en 2017. Le but de cette association est de remettre le citoyen au cœur de la production d'énergie renouvelable et ainsi de se réapproprier la maîtrise et la production ENR, L'association composée de membres de la société civile du territoire a pour but de sensibiliser les citoyens sur la production d'énergies renouvelables et la consommation d'énergie (écogestes). Pour cela, elle veut déployer une communication ciblée à destination des habitants et collectivités (supports papier et web)	2019-2024	A définir	EPCI/ ECCPG/CODEV
Accompagner, développer le lien entre culture et PCAET	Organiser un évènement public sur le thème " Climat et Culture" ou des actions ponctuelles en lien avec les associations culturelles du Pays, Organisation de rencontres débat, concert, exposition, ciné-débat, jeux coopératifs sur le modèle CLIMAX de Bordeaux	2019-2024	A définir	Culture Portes de Gascogne / Associations culturelles / Association des gens qui font des trucs / CODEV

Actions portées par les partenaires				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Mise en place d'un SIG injection	Le SDEG vient de finaliser pour l'électricité son SIG injection. Il est en capacité de diagnostiquer la situation du réseau au regard d'un projet de raccordement. Nous pourrions donc conseiller les futurs producteurs sur la problématique raccordement.	2019-2024	A définir	SDEG
Renforcer la compétence expertise, notamment sur l'autoconsommation	Le Syndicat d'Energie du Gers a vu transiter des autorisations d'urbanisme qui laissent présager un futur mécontentement des usagers au regard des projets qui leurs sont vendus et qui ne sont pas adaptés à leurs besoins réels. Il conviendra de renforcer l'expertise sur ce véritable sujet à enjeu et de mettre en place un guichet pour conseiller au mieux les usagers.	2019-2024	A définir	SDEG

N° Fiche	2.2.2 Favoriser les projets citoyens	
Descriptif et enjeux	Axe 2 - Mobiliser les habitants vers un territoire à énergie positive Objectif stratégique 2.2. Favoriser le développement des énergies renouvelables	
	Dans la perspective de devenir un territoire à énergie positive, un développement massif des énergies renouvelables est nécessaire. Pour cela le financement participatif et citoyen est un outil de développement très intéressant, car : - il mobilise l'épargne locale et permet donc de relocaliser les gains financiers de la transition énergétique, - il facilite l'acceptation des projets locaux et contribue à la promotion des ENR .	
Impacts	Impact carbone : positif	
	Impact sur la qualité de l'air : positif	
	X Réduction des émissions de GES Séquestration carbone Maîtrise de la consommation d'énergie X Production et consommation d'ENR	Matériaux biosourcés Qualité de l'air Adaptation
Indicateurs de moyens	Nb de projets citoyens sur le Pays. Puissance installée par énergie. Nb de citoyens impliqués.	
Prise en compte de l'EES	Prévoir une sensibilisation sur les impacts environnementaux des différentes techniques de production d'ENR.	

Actions portées par la collectivité				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Accompagner des projets d'énergies renouvelables (panneaux photovoltaïques, projets hydroélectriques)	Afin de respecter les objectifs ambitieux de production des énergies renouvelables fixés dans le cadre de ce PCAET, il paraît indispensable d'anticiper les blocages administratifs et juridiques liés à ce type de projet. Pour cela, la Lomagne Gersoise s'engage à accompagner les collectivités et les porteurs de projets afin d'accélérer la réalisation de leurs projets en : - repérant les sites potentiels et en anticipant, dans les documents d'urbanisme, les zones permettant l'accueil de projet de ce type - apportant un conseil personnalisé et individualisé sur chaque projet	2019/2024	Temps agent	PETR

Actions portées par le PETR				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Accompagner le développement de l'association Energie Citoyenne en Pays Portes de Gascogne	Accompagner l'association Energie Citoyenne en Pays Portes de Gascogne sur ces projets d'accompagnement des particuliers sur la pose de panneaux photovoltaïque pour produire leur propre électricité et se réapproprier la production d'Energie, de développer un projet de 15 installations de panneaux photovoltaïque avec puissance de 9KWC -36Pawc-100pcwc	2019-2024	A définir	EPCI / CODEV

N° Fiche	2.2.3 Favoriser l'implantation des énergies renouvelables sur le territoire	
Descriptif et enjeux	Axe 2 - Mobiliser les habitants vers un territoire à énergie positive Objectif stratégique 2.2. Favoriser le développement des énergies renouvelables	
	Dans la perspective de devenir un territoire à énergie positive, un développement massif des énergies renouvelables est nécessaire. Pour cela il s'agit de favoriser l'implantation des énergies renouvelables c'est-à-dire de construire une stratégie : - repérer les potentiels : grandes surfaces inexploitées et proches des postes sources pour des champs PV, parkings et surfaces artificialisées pour des ombrières... - repérer les projets : nouvelles constructions pour les collectivités, renouvellements d'équipements... - repérer des acteurs : groupements d'agriculteurs pour de la méthanisation, - intégrer la question des ENR à tous les nouveaux projets urbains ou de zones d'activité.	
Impacts	Impact carbone : positif	
	Impact sur la qualité de l'air : positif	
	X Réduction des émissions de GES Séquestration carbone Maîtrise de la consommation d'énergie X Production et consommation d'ENR	Matériaux biosourcés Qualité de l'air Adaptation
Indicateurs de moyens	Puissance installée par commune et typologie	
Prise en compte de l'EES	Prévoir une sensibilisation sur les impacts environnementaux des différentes techniques de production d'ENR.	

Actions portées par le PETR				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Accompagner la production d'Energies renouvelables (EnR) sur le territoire	Accompagner et développer la production des EnR en Pays Portes de Gascogne en identifiant des zones potentielles pouvant accueillir des centrales PV, des unités de Méthanisation, ou tout autres types de production d'EnR. Dans l'objectif TEPOS du PETR et l'objectif REPOS de la Région une synergie entre le PETR et Toulouse Métropole sur le développement des EnR sur notre territoire pourrait être mise en place dans le cadre du contrat de Réciprocité.	2019-2024	A définir	MEOSS / CNES / EPCI / Communes

N° Fiche	2.3.2 Bilan carbone et matériaux biosourcés (en anticipation de la RE 2020)		
Descriptif et enjeux	Axe 2 - Mobiliser les habitants vers un territoire à énergie positive		
	Objectif stratégique 2.3. Développer de nouvelles manières de construire		
Impacts	La future Réglementation Énergétique des bâtiments, attendue pour 2020, est en cours de test et d'élaboration dans le cadre de l'expérimentation E+C-. Il s'agit entre autres d'intégrer l'impact environnemental des matériaux utilisés dans le bilan global du bâtiment.		
	Pour anticiper cela il est intéressant de mettre en œuvre dans les cahiers des charges des constructions et des aménagements des clauses pour l'utilisation de matériaux biosurcés, qui stockent du carbone.		
Indicateurs de moyens	Impact carbone : positif		
	Impact sur la qualité de l'air : neutre		
	Réduction des émissions de GES	X	Matériaux biosourcés
	Séquestration carbone		Qualité de l'air
	Maîtrise de la consommation d'énergie		Adaptation
Prise en compte de l'EES	Production et consommation d'ENR		
	Nb d'opérations intégrant des matériaux biosourcés.		
	Attention à porter au risque de concurrence potentiel des matériaux biosourcés avec la ressource alimentaire.		

Actions portées par la collectivité				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Intégrer le bilan carbone des matériaux aux chantiers des bâtiments publics	Dans la cadre de la réalisation des marchés publics de travaux de la Lomagne Gersoise : Une attention particulière sera portée sur la rédaction des CCTP (demande auprès des maîtres d'œuvre), Une assistance à maitrise d'ouvrage "environnement" pourra être intégrée" à l'équipe de maitrise d'ouvrage (voir projet école de Fleurance). S'agissant des communes, le service ingénierie de la Lomagne Gersoise proposera un service d'accompagnement aux collectivités, en particulier sur ces thématiques, S'agissant des projets en eux même, réfléchir en coût global et accepter les surcoûts, inhérents à ce type de démarche (ex: école de Fleurance NOWATT et à l'énergie positive)	2019/2024	Temps agent - sur engagement Ecole de Fleurance 1 300 000 €	Communes

N° Fiche	2.3.4 Economies d'eau et récupération d'eau de pluie		
Descriptif et enjeux	Axe 2 - Mobiliser les habitants vers un territoire à énergie positive		
	Objectif stratégique 2.3. Développer de nouvelles manières de construire		
	Dans un contexte de raréfaction de la ressource en eau, la diminution des besoins et le stockage sont à mettre en œuvre de manière volontariste. Dans les nouvelles constructions, il serait utile de promouvoir voire d'imposer la mise en place de cuves de récupération d'eaux de pluie.		
Impacts	Impact carbone : neutre		
	Impact sur la qualité de l'air : neutre		
	Réduction des émissions de GES		Matériaux biosourcés
	Séquestration carbone		Qualité de l'air
	Maîtrise de la consommation d'énergie	X	Adaptation
	Production et consommation d'ENR		
Indicateurs de moyens	% de construction récupérant l'eau de pluie.		
Prise en compte de l'EES			

Actions portées par la collectivité				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Encourager la gestion des eaux pluviales dans les documents d'urbanisme	Dans le prolongement de La loi ALUR qui est venue renforcer la gestion des eaux pluviales dans les documents d'urbanisme, le service urbanisme encouragera les communes à intégrer dans leur réflexion de planification, la prise en compte de la gestion des eaux pluviales (récupération des eaux pluviales, imperméabilisation des sols, bassin d'orage, ouvrages de rétention...)	2019/2024	Temps agent	Communes

N° Fiche	2.3.5 Bioclimatisme et confort d'été (brises-soleils, inertie, puits provençaux)	
Descriptif et enjeux	Axe 2 - Mobiliser les habitants vers un territoire à énergie positive	
	Objectif stratégique 2.3. Développer de nouvelles manières de construire	
Impacts	La notion de bioclimatisme est capitale pour construire des bâtiments et des logements économes et efficaces. En particulier, la protection contre les fortes-chaieurs doit faire l'objet de propositions constructives largement répandues : brises-soleils extérieurs, renforcement de l'inertie, mise en œuvre de procédés tempérant les entrées d'air, comme les puits provençaux...	
	Impact carbone : faible	
	Impact sur la qualité de l'air : neutre	
	Réduction des émissions de GES Séquestration carbone Maîtrise de la consommation d'énergie Production et consommation d'ENR	Matériaux biosourcés Qualité de l'air Adaptation
Indicateurs de moyens	Nb d'actions menées autour du bioclimatisme	
Prise en compte de l'EES	Attention à porter à l'intégration paysagère des équipements de "confort d'été" (brise-soleils).	

Actions portées par la collectivité				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Systématiser les directives bioclimatiques dans les cahiers des charges des bâtiments et projets publics	Intégrer des obligations de prise en compte du bioclimatisme dans les cahiers des charges de maîtrise d'œuvre.	2019/2024	Temps agent	Communes

N° Fiche	2.3.7 Sensibiliser et mobiliser les citoyens sur la construction durable	
Descriptif et enjeux	Axe 2 - Mobiliser les habitants vers un territoire à énergie positive Objectif stratégique 2.3. Développer de nouvelles manières de construire	
	Il s'agit de mettre en œuvre de manière homogène sur tout le territoire et via tous les partenaires une communication pédagogique sur les moyens et les enjeux de la construction durable : bioclimatisme, ENR, matériaux biosourcés, économies d'eau, ainsi que le lien avec les déplacements.	
Impacts	Impact carbone : neutre	
	Impact sur la qualité de l'air : neutre	
	Réduction des émissions de GES Séquestration carbone	X Matériaux biosourcés Qualité de l'air
	X Maîtrise de la consommation d'énergie X Production et consommation d'ENR	Adaptation
Indicateurs de moyens	Nb d'actions menées autour de la construction durable.	
Prise en compte de l'EES		

Actions portées par le PETR

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Accompagner la promotion des nouveaux modes de constructions avec des matériaux biosourcés	Il s'agirait d'implanter sur une période de 1 mois et demi l'Ecologi(t)e sur les 5 EPCI du Pays à raison d'une semaine par EPCI dans le cadre du Plan Climat que chaque EPCI porte. Dans chaque EPCI, La Tiny House serait visible le jour du marché pour le grand public et les autres jours avec un accueil spécifique réservé à des publics types : scolaires, professionnels de la construction ... Des formations courtes peuvent également être imaginées comme par exemple sur les toilettes sèches, l'utilisation d'éco-matériaux Le week-end elle serait installée dans un lieu à définir avec les EPCI pour proposer un séjour immersif (1 jour – 1 nuit) dans un logement autosuffisant, respectueux de l'environnement, ... Les animations seraient encadrées par AVIADA (Ecologi(t)e) et les acteurs locaux volontaires (associations, EIE, etc,...). La Tiny House peut également s'inscrire dans une stratégie tourisme culturel en lien avec les itinéraires artistiques existants (œuvres street-art et Art et Environnement), ainsi la Tiny House serait déplacée dans un cadre plus « nature » le week end. Cette implantation nature/week end permettrait également de faire du lien avec la stratégie VAE. Des vélos seraient mis à disposition pour découvrir les parcours artistiques mais aussi le territoire, permettant d'expérimenter une offre tourisme écologique. Afin de sensibiliser et faire venir les publics, une programmation serait proposée en lien avec la Tiny House : ciné débat, spectacles, conférences ... Un teaser serait également réalisé pendant les installations sur les 5 EPCI afin de garder un support de communication et de sensibilisation au Plan Climat.	2021	26 000€	EPCI/Communes/AVIADA

N° Fiche	3.1.1 Informer les élus, former les services : visites de sites, formations collectives...								
Descriptif et enjeux	Axe 3 – Engager les collectivités sur des politiques exemplaires								
	Objectif stratégique 3.1. Être exemplaire sur le patrimoine								
Impacts	La sensibilisation, l’information, la formation sur les sujets énergie-climat de toutes les parties prenantes du territoire est nécessaire au succès de la démarche.								
	En premier lieu, il s’agit de sensibiliser et informer les élus pour leur permettre de connaître les enjeux et les solutions, et leur permettre d’arbitrer en connaissance de cause, en particulier								
Indicateurs de moyens	En parallèle, il est important de former les services pour qu’ils maitrisent techniquement ces mêmes enjeux et solutions et puissent être force de propositions sur leurs compétences pour des stratégies fortes d’intégration de pratiques et critères environnementaux.								
	Impact carbone : neutre								
Prise en compte de l'EES	Impact sur la qualité de l’air : neutre								
	<table><tr><td>X Réduction des émissions de GES</td><td>X Matériaux biosourcés</td></tr><tr><td>X Séquestration carbone</td><td>X Qualité de l’air</td></tr><tr><td>X Maîtrise de la consommation d’énergie</td><td>X Adaptation</td></tr><tr><td>X Production et consommation d’ENR</td><td></td></tr></table>		X Réduction des émissions de GES	X Matériaux biosourcés	X Séquestration carbone	X Qualité de l’air	X Maîtrise de la consommation d’énergie	X Adaptation	X Production et consommation d’ENR
X Réduction des émissions de GES	X Matériaux biosourcés								
X Séquestration carbone	X Qualité de l’air								
X Maîtrise de la consommation d’énergie	X Adaptation								
X Production et consommation d’ENR									

Actions portées par le PETR

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Accompagner la sensibilisation des agents et élus sur le changement climatique	Sur le modèle du premier « Climat tour » sur la thématique des énergies renouvelables, organisé en août 2018 par le PETR Pays Portes de Gascogne, organisation de 1 à 2 « Climat Tour » par an sur des thématiques diverse (urbanisme, agriculture, art et environnement, entreprise modèles), dont au moins 3 sur d'autres territoires en 6 ans.	2019-2024	8 000€	ADEME

Actions portées par les partenaires

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Atelier sur l'adaptation du bâti à destination des élus pour que ceux-ci pensent bien en amont à l'utilité de rénover un bâtiment	Les équipes municipales sont souvent démunies face aux nombreuses obligations et problématiques auxquelles elles sont confrontées. Le CAUE propose donc une série d'ateliers d'information sur différents thèmes qui touchent l'urbanisme, le bâti, l'Energie et le cadre de vie plus généralement. Ces ateliers ne sont pas là pour apporter une réponse précise à chaque situation mais plutôt pour aider à connaître et comprendre avant d'agir dans tel ou tel domaine.	2020 - 2024	A définir	CAUE / EIE
Visite de bâtiment public exemplaire	Organiser de 2 à 3 visites de bâtiments public exemplaire et termes de rénovation énergétique	2019 – 2024	A définir	CAUE / EIE / EPCI / Communes /PPG32

N° Fiche	3.1.2 Mobiliser les agents sur l'écoresponsabilité et les écogestes	
Descriptif et enjeux	Axe 3 – Engager les collectivités sur des politiques exemplaires Objectif stratégique 3.1. Être exemplaire sur le patrimoine	
	La sensibilisation, l'information, la formation sur les sujets énergie-climat de toutes les parties prenantes du territoire est nécessaire au succès de la démarche. Concernant les collectivités, deux démarches importantes doivent être engagées : - la définition et la promotion des écogestes, permettant à chaque agent de réfléchir à son impact environnemental et de le minimiser, - la mise en place de démarches environnementales dans la commande publique : intégration de clauses ou critères environnementaux dans les achats et les appels d'offre (demande d'écolabels, de certifications, d'utilisation de produits labellisés...)	
Impacts	Impact carbone : positif	
	Impact sur la qualité de l'air : positif	
	X Réduction des émissions de GES	X Matériaux biosourcés
	X Séquestration carbone	X Qualité de l'air
	X Maîtrise de la consommation d'énergie	X Adaptation
Indicateurs de moyens	% de marchés avec clause environnementale	
Prise en compte de l'EES		

Actions portées par la collectivité				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Déployer des éco -gestes pour les agents	La Lomagne Gersoise accompagne son règlement interne d'une charte écogeste à destination du personnel. Cette démarche, qui vise à responsabiliser les agents, est à renforcer en particulier à destination des agents de services techniques.	2019/2024	Temps agent	
Intégrer dans les marchés d'entretien des bâtiments des clauses environnementales (produits d'entretien naturel, ...)	Dans la cadre de la réalisation des marchés publics de travaux de la Lomagne Gersoise, une attention particulière sera portée sur la rédaction des CCTP et dans les critères de sélection.	2019	Temps agent	Communes
Poursuivre la gestion éco responsable des déchets de la collectivité (récupération papier par la Poste, Charte déchets dans les projets de construction, ...)	La Lomagne Gersoise a passé un contrat Recy'go avec la Poste afin de recycler le papier. Cette démarche est à adapter et à renforcer notamment dans le cadre d'une charte déchets dans les projets de construction.	2016/2024	600 €/an Evolution de la démarche à définir	
Poursuivre le développement d'une flotte de véhicules électriques au sein de la collectivité	La Lomagne Gersoise a décidé de renouveler son parc automobile en priorisant les véhicules électriques. Depuis 2014, 100% acquisition de véhicules électriques (3 véhicules électriques et installation de deux bornes de recharge donc une à disposition des entreprises de la Pépinière d'entreprises) La Lomagne Gersoise souhaite poursuivre cette politique.	2018/2023	A définir	

N° Fiche	3.1.3 Mettre en place et suivre une comptabilité énergétique puis une stratégie de rénovation patrimoniale.	
Descriptif et enjeux	Axe 3 – Engager les collectivités sur des politiques exemplaires	
	Objectif stratégique 3.1. Être exemplaire sur le patrimoine	
Impacts	Le besoin d'exemplarité et le souci d'une gestion économe incitent à mettre en place au sein des intercommunalités, puis à destination de toutes les communes, une stratégie énergétique, qui doit être constituée de la manière suivante :	
	- mise en place d'une comptabilité énergétique permettant d'avoir un suivi régulier des consommations, et des indicateurs de performance du patrimoine, - sur la base de cet état des lieux et de ce suivi, définition d'un programme pluriannuel de rénovation hiérarchisant et planifiant les travaux, afin de s'inscrire dans un objectif à définir de réduction des consommations d'énergie (et donc in fine d'économies de fonctionnement).	
Indicateurs de moyens	Impact carbone : positif	
	Impact sur la qualité de l'air : positif	
	X Réduction des émissions de GES	X Matériaux biosourcés
	X Séquestration carbone	X Qualité de l'air
	X Maîtrise de la consommation d'énergie	X Adaptation
Prise en compte de l'EES	X Production et consommation d'ENR	
	Nb de collectivités ayant mis en œuvre une comptabilité énergétique Profil énergétique des bâtiments publics Nb de collectivités ayant mis en œuvre un PPI intégrant la rénovation énergétique	
	S'assurer que la rénovation patrimoniale intègre bien la préservation/ mise en valeur du patrimoine bâti.	
	Prévoir une sensibilisation sur les impacts environnementaux des différentes techniques de production d'ENR (géothermie, chaufferie bois, réseau de chaleur, photovoltaïque,...).	

Actions portées par la collectivité				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Développer des énergies renouvelables sur les bâtiments publics (panneaux photovoltaïques, géothermie, chaufferie bois, réseau de chaleur...)	Dans ses projets d'investissement, la Lomagne Gersoise souhaite anticiper les évolutions règlementaires et tendre vers les objectifs de la future RE2020. Il s'agit non seulement de produire des bâtiments à énergie positive mais également de s'inscrire dans une démarche bas carbone en s'interrogeant sur la séquestration du carbone dans la construction, l'utilisation des ressources locales ou la prise en compte de l'énergie grise dans le choix des matériaux. Le projet d'école de Fleurance, lauréat de l'appel à projet nowatt de la région Occitanie propose un certain nombre de réponses à ces enjeux (bâtiment à énergie positive, construction bois, chaufferie bois, enduit terre crue, soubassement en pierre locale...). S'agissant de l'école de Lectoure, la possibilité d'un réseau de chaleur avec le lycée a été étudiée.	2019/2023	A définir	Communes
Mettre en place et suivre une comptabilité énergétique	Si une comptabilité financière existe déjà dans les collectivités, elle ne permet pas de mettre en exergue les évolutions de consommation (augmentation des tarifs, abonnement...), il paraît donc nécessaire de suivre les consommations énergétiques réelles afin d'être en capacité de mettre en valeur les économies d'énergie et d'en faire un outil de communication à destination des personnels.	2020	A définir	

Actions portées par le PETR

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Accompagner, proposer une formation sur la comptabilité énergétique	Le Pays se propose de fournir aux 160 communes du territoire, sur la base du volontariat un outil de collecte des données énergétiques, ainsi qu'une notice sur les objectifs de l'outil, l'intérêt d'une comptabilité énergétique. Seront aussi mentionnées les aides accessibles. L'outil pourra inclure les dépenses énergétiques suivantes : consommation des bâtiments, des flottes de véhicules, éclairage public, consommation d'eau... Sur la base de cet outil, les communes pourront suivre leurs consommations énergétiques, et les communiquer au Pays. Afin de mobiliser les communes sur cette démarche, le Pays pourra en faire à terme une de ses éco-conditionnalisés : que les demandeurs disposent d'une comptabilité énergétique. Une formation sera dispensée pour maîtriser l'outil et le comprendre.	2020	A définir	AMO

Actions portées par les partenaires

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Accompagner les communes, les EPCI dans des procédures d'achat groupé d'énergie verte	Le SDEG depuis 3 ans lancent des procédures d'achat groupé d'électricité et de gaz, et permet aux élus d'acheter de l'énergie issue d'ENR. Aujourd'hui ce sont plus de 150 communes et EPCI qui bénéficient de ce service, l'objectif est de couvrir la totalité du département quand ce sera la fin des tarifs réglementés pour les communes.	2019-2024	A définir	SDEG

N° Fiche	3.1.4 Systématiser l'accompagnement des projets de réhabilitation par un conseil technique informant sur les matériaux, matériels, et bonnes pratiques et un conseil financier informant sur les dispositifs existants (CEE, TEPCV, aides régionales).												
Descriptif et enjeux	Axe 3 – Engager les collectivités sur des politiques exemplaires Objectif stratégique 3.1. Être exemplaire sur le patrimoine Il est important d'inscrire les stratégies énergétiques de patrimoine des collectivités dans les enjeux de sobriété (diminution des besoins), d'efficacité (matériels économes), mais aussi intégrant les matériaux biosourcés (stockage de carbone), et les enjeux du bioclimatisme (ensoleillement hivernal et protections solaires extérieures pour l'été, inertie des structures lourdes pour le confort d'été...). L'accompagnement technique et financier doit donc être organisé au sein du territoire pour permettre aux différentes collectivités de se tourner vers un interlocuteur pouvant les accompagner dans leurs stratégies de rénovation énergétique.												
Impacts	<table border="1"> <tr> <td colspan="2">Impact carbone : positif</td></tr> <tr> <td colspan="2">Impact sur la qualité de l'air : neutre ou positif</td></tr> <tr> <td>X Réduction des émissions de GES</td><td>X Matériaux biosourcés</td></tr> <tr> <td>X Séquestration carbone</td><td>X Qualité de l'air</td></tr> <tr> <td>X Maîtrise de la consommation d'énergie</td><td>X Adaptation</td></tr> <tr> <td>X Production et consommation d'ENR</td><td></td></tr> </table>	Impact carbone : positif		Impact sur la qualité de l'air : neutre ou positif		X Réduction des émissions de GES	X Matériaux biosourcés	X Séquestration carbone	X Qualité de l'air	X Maîtrise de la consommation d'énergie	X Adaptation	X Production et consommation d'ENR	
Impact carbone : positif													
Impact sur la qualité de l'air : neutre ou positif													
X Réduction des émissions de GES	X Matériaux biosourcés												
X Séquestration carbone	X Qualité de l'air												
X Maîtrise de la consommation d'énergie	X Adaptation												
X Production et consommation d'ENR													
Indicateurs de moyens	% de réhabilitations intégrant des démarches environnementales (critères de performance, AMO construction durable, ENR...)												
Prise en compte de l'EES													

Actions portées par la collectivité				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Mutualiser les équipements afin d'optimiser le patrimoine (cuisine centrale, salle d'activités, réfectoire...)	Dans un contexte financier contraint, la mutualisation des équipements est un axe d'optimisation des investissements et doit être étudiée dès les phases de programmation. Les projets d'école de Fleurance et Lectoure intègrent ces possibilités de mutualisation (utilisation des réfectoires, cantines, salle d'activités et préau hors temps scolaire sans incidence sur le fonctionnement pédagogique de l'école)	2019/2024	A définir	Communes
Poursuivre la rénovation énergétique de nos bâtiments	Dans le cadre des diagnostics énergétiques TEPCV, des pistes d'amélioration des bâtiments de la Lomagne Gersoise ont été identifiés. Un échéancier de travaux devra être programmé.	2019/2024	A définir	

Actions portées par le PETR				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Accompagner les collectivités dans leur démarche de projets de rénovation énergétiques, notamment par le biais du dispositif CEE	1) Informer les collectivités des aides régionales potentielles dans le cadre de la rénovation des bâtiments publics. 2) Mise en place en 2018, dans le cadre du TEPCV, les certificats d'économies d'énergie (CEE) seront reconduits pour les années à venir, il s'agira de CEE Classiques. Le but de cette action est de : 3) Informer les collectivités du territoire sur le dispositif des certificats d'économie d'énergie ; ii) Former les référents de chaque collectivité pour qu'ils puissent repérer les CEE récupérables dans chaque projet de travaux ; iii) Mutualiser les demandes de CEE du territoire auprès d'un opérateur unique.	2019-2024	A définir	Région Occitanie, Partenaires privés

Actions portées par les partenaires				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
AREO: Contribuer au développement du marché de la rénovation énergétique performante en accompagnant l'offre artisanale.	1) Atelier d'information des professionnels sur la rénovation (aides, marchés, projets locaux, partenaires ...) 2) Etat des lieux de l'offre artisanale par territoire 3) Accompagnement individuel d'entreprise	2019-2022	10 000€ (600€par entreprise)	Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Gers
Renforcer de la cellule diagnostics et préconisation sur les bâtiments communaux, extension du périmètre d'audit et valorisation CEE	Le Syndicat d'Energie du Gers prévoit de renforcer sa cellule diagnostic et préconisation sur les bâtiments des communes et des EPCI en étendant le périmètre d'action de son conseil en énergie partagée. Nous avons aussi répondu avec l'AREC à un appel à projet de l'ADEME sur cette thématique pour la totalité du département du Gers, et nous sommes en attente de la réponse pour redéfinir et développer notre projet. L'appel à projet intègre aussi un volet CEE dans les bâtiments.	2019 – 2024	A définir	Syndicat d'Energie du Gers

N° Fiche	3.1.5 Systématiser le travail de rénovation technique (LED, horloges astronomiques) et d'optimisation (extinction nocturne concertée) sur l'éclairage public.	
Descriptif et enjeux	Axe 3 – Engager les collectivités sur des politiques exemplaires	
	Objectif stratégique 3.1. Être exemplaire sur le patrimoine	
	La démarche de rénovation de l'éclairage publique menée avec le SDEG doit être étendue à tout le territoire. En parallèle la mise en place de démarches d'extinction nocturne est à promouvoir, comme déjà réalisé sur le territoire.	
Impacts	Impact carbone : positif	
	Impact sur la qualité de l'air : neutre	
	X Réduction des émissions de GES Séquestration carbone	Matériaux biosourcés Qualité de l'air
	X Maîtrise de la consommation d'énergie Production et consommation d'ENR	X Adaptation
Indicateurs de moyens	% de collectivités engagées dans une rénovation de l'éclairage public MWh économisés	
Prise en compte de l'EES		

Actions portées par la collectivité

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Moderniser l'éclairage public	Dans le but de réduire l'ensemble de ses consommations énergétiques et donc ses émissions de gaz à effet de serre, la Lomagne Gersoise engage, dans le cadre de sa compétence d'aménagement des zones d'activités, la rénovation de l'éclairage public dans les zones d'intérêt communautaire. Le but est de rénover l'ensemble des points lumineux dans ces zones avec un objectif de réduction de consommation. Une première tranche des travaux a été réalisée dans le cadre des crédits TEP-CV.	2016/2024	225 000€ réalisés depuis 3 ans 50 000 € dans les 6 ans à venir	

Actions portées par le PETR

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Accompagner, sensibiliser les collectivités à l'extinction nocturne de l'éclairage public	Inciter les communes à éteindre l'éclairage public en organisant chaque année sur le territoire l'évènement national "le Jour de la nuit". Le double objectif de cet évènement consiste à informer et sensibiliser les citoyens sur les enjeux de la pollution lumineuse, tout en mobilisant les acteurs et structures décisionnaires qui peuvent impulser des actions et des initiatives concrètes pour l'environnement nocturne, au travers des animations et des manifestations organisées localement.	2019-2024	6000€	A Ciel Ouvert

Actions portées par les partenaires				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Moderniser les installations, effectuer les calculs économiques (valorisation CEE), rechercher les financements pour l'éclairage public	Le Syndicat d'Energie du Gers est maître d'ouvrage des installations d'éclairage public sur l'ensemble des communes du PETR à l'exception de Fleurance. A ce titre, il va continuer de moderniser les installations, tout en recherchant des sources de financement pour diminuer la participation des communes adhérentes. Nous allons essayer de jouer sur l'effet de masse du département pour assurer une action en matière de CEE hors TEPCV, le volume des certificats étant décisif sur le mode de gestion du compte EMMY.	2019-2024	A définir	SDEG

N° Fiche	3.2.1 Sensibiliser et mobiliser tous les types d'acteurs sur les aspects air-énergie-climat.	
Descriptif et enjeux	Axe 3 – Engager les collectivités sur des politiques exemplaires	
	Objectif stratégique 3.2. Être animateur du territoire en tant que chef d'orchestre de la transition énergétique	
Impacts	Que cela soit pour sensibiliser ou pour faire connaître les possibilités d'actions, il est nécessaire de diffuser des éléments d'information. Or, les thématiques couvertes par le PCAET sont très nombreuses et une grande diversité de publics est concernée.	
	Ainsi il est nécessaire de définir les messages prioritaires et les publics cibles pour que la communication soit efficace. Le PETR et les EPCI devront définir un plan de communication concernant : - Le PCAET, - Les thématiques traitées. Ce programme devra définir les messages clés, les publics et les supports adaptés. Il sera décliné annuellement et devra être relayé par le PETR, les EPCI comme les communes.	
Indicateurs de moyens	Impact carbone : neutre	
	Impact sur la qualité de l'air : neutre	
Prise en compte de l'EES	X Réduction des émissions de GES	
	X Séquestration carbone	
	X Maîtrise de la consommation d'énergie	
	X Production et consommation d'ENR	
	X Matériaux biosourcés	
	X Qualité de l'air	
	X Adaptation	
	Réalisation d'un plan de communication	
	Nombre d'actions en partenariat avec les collectivités voisines ou supra-territoriales	
	Prévoir une sensibilisation sur les impacts environnementaux des différentes techniques de production d'ENR (géothermie, chaufferie bois, réseau de chaleur, photovoltaïque...).	

Actions portées par le PETR

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Mettre en place des actions communes dans le cadre des futures coopérations territoriales dans le champ de la transition énergétique	Dans le cadre du contrat de réciprocité avec Toulouse Métropole et des futures coopérations territoriales avec Agen Agglomération, le Pays Agenais, et toutes autres coopérations qui seront engagées, le PETR jouera un rôle d'interface dans le champ de la transition énergétique, par le biais notamment de projets communs.	2019-2024	A définir	Territoires voisins

Actions portées par les partenaires

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Sensibiliser les citoyens et les élus sur l'extinction nocturne de l'éclairage public	Le Syndicat d'Energie du Gers va généraliser la pose d'horloge astronomique et former les élus à leur fonctionnement. Des actions seront menées conjointement avec les élus des communes concernées pour éteindre les lotissements où les voiries secondaires qui ne représentent aucun enjeu sur les plans de circulation nocturne.	2019 -2024	A définir	Syndicat d'Energie du Gers
Accompagner, sensibiliser informer les citoyens sur la pollution lumineuse	En partenariat avec l'association "A Ciel ouvert", le PETR mettra en œuvre à l'échelle du Pays Portes de Gascogne, le projet "Retiens la nuit", Ce projet consiste à repenser l'éclairage public dans les communes du PETR, sensibiliser les élus et le grand public à la pollution lumineuse et les accompagner pour une diminution de l'éclairage.	2019 -2020	A définir	A Ciel ouvert / PPG32

N° Fiche	3.2.2 Développer les EnR							
Descriptif et enjeux	Axe 3 – Engager les collectivités sur des politiques exemplaires Objectif stratégique 3.2. Être animateur du territoire en tant que chef d’orchestre de la transition énergétique Pour aboutir à l’objectif TEPOS, il est important de développer les ENR de manière massive sur le territoire, via en particulier : - l’identification des meilleurs potentiels, - la promotion des ENR, - la systématisation des études d’opportunité dans les projets des collectivités, - le contact avec les développeurs de projets et le dialogue pour faciliter leur mise en œuvre (réglementations, concertations), voire à terme la participation ou le travail rapproché avec des structures de développement publiques (SEM, SPL...)							
	Impact carbone : positif Impact sur la qualité de l’air : positif avec attention portée aux projets de bois énergie <table> <tr> <td>X Réduction des émissions de GES</td><td>Matériaux biosourcés</td></tr> <tr> <td>X Séquestration carbone</td><td>X Qualité de l’air</td></tr> <tr> <td>X Maîtrise de la consommation d’énergie</td><td>X Adaptation</td></tr> <tr> <td>X Production et consommation d’ENR</td><td></td></tr> </table>	X Réduction des émissions de GES	Matériaux biosourcés	X Séquestration carbone	X Qualité de l’air	X Maîtrise de la consommation d’énergie	X Adaptation	X Production et consommation d’ENR
X Réduction des émissions de GES	Matériaux biosourcés							
X Séquestration carbone	X Qualité de l’air							
X Maîtrise de la consommation d’énergie	X Adaptation							
X Production et consommation d’ENR								
Indicateurs de moyens	Nb de MW ENR installés							
Prise en compte de l’EES	Prévoir une sensibilisation sur les impacts environnementaux des différentes techniques de production d'ENR (géothermie, hydroélectricité, réseau de chaleur, photovoltaïque....). Création d’un risque industriel et d’une potentielle pollution sur le site de la station GNV.							

Actions portées par la collectivité

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Recenser le potentiel photovoltaïque dans les zones d'activités	Les bâtiments d'activités par leur taille, leur implantation, leurs usages et les possibilités de mutualisation des équipements paraissent être des sites préférentiels pour l'implantation de centrale PV en toiture. Un premier recensement des potentiels afin de sensibiliser les acteurs est envisagé (Pente de toit, orientation, surface de toit exploitable).	2019	Temps agent	Communes

Actions portées par le PETR

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Accompagner, informer, sensibiliser les collectivités et entreprises et effectuer un repérage des toitures potentiels sur le territoire	En partenariat avec l'association Energie Citoyenne en Pays Portes de Gascogne, le Conseil de développement du PETR, le Pays Portes de Gascogne se propose de sensibiliser les collectivités et les entreprises sur le développement des toitures photovoltaïques. Par l'intermédiaire d'une communication établie en partenariat avec les EPCI, le but est de sensibiliser les acteurs du territoire sur le photovoltaïque en toiture.	2019-2024	A définir	CODEV / ECCPG

Actions portées par les partenaires

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Promouvoir et accompagner le photovoltaïque sur les toitures des bâtiments agricoles	Etudier le potentiel photovoltaïque sur les toitures agricoles	2019-2024	A définir	Chambre d'Agriculture du Gers

S'impliquer dans l'émergence de la filière bois	Le Syndicat d'Energie du Gers va organiser des réunions de sensibilisation des élus avec l'URCOFOR pour aider à développer la filière bois. La première débute en décembre, l'objectif est de développer le chauffage au bois dans les bâtiments où cette énergie est intéressante.	2019-2024	A définir	Syndicat d'Energie du Gers
Faire émerger la méthanisation par injection	Le Syndicat d'Energie du Gers a conventionné en Décembre 2008 avec GRDF et la Chambre d'Agriculture du Gers pour agréger des données permettant de définir un modèle économique et agricole pour la méthanisation en injection. Ce modèle une fois défini par le bureau d'étude mandaté par le SDEG sera mis à la disposition des professionnels agricoles et des territoires pour aider à porter ces projets. L'étude permettra aussi de répondre à un appel à projet de l'ADEME, si un projet émerge pendant la phase de diagnostic.	2019-2024	A définir	Syndicat d'Energie du Gers / Chambre d'Agriculture du Gers / GRDF / PPG32

N° Fiche	3.3.1 Organiser les espaces agricoles en harmonie avec les zones habitées (prévenir des épandages, favoriser le bio à proximité des habitats...)		
Descriptif et enjeux	Axe 3 – Engager les collectivités sur des politiques exemplaires		
	Objectif stratégique 3.3. Agir pour la qualité de l’air		
	Le développement du territoire s’accompagne d’une transformation urbaine et sociologique importante. De plus en plus de logements sont situés à proximité immédiate des espaces agricoles. Il est aujourd’hui essentiel de mieux gérer les interfaces entre espaces urbains et agricoles.		
	Il s’agit notamment de réduire les pratiques agricoles potentiellement porteuses de nuisances à proximité des zones urbaines.		
Impacts	Impact carbone : neutre		
	Impact sur la qualité de l’air : positif		
	Réduction des émissions de GES		Matériaux biosourcés
	Séquestration carbone	X	Qualité de l’air
	Maîtrise de la consommation d’énergie		Adaptation
	Production et consommation d’ENR		
Indicateurs de moyens	-		
Prise en compte de l’EES	Articulation avec l’action 4.3.4		

Actions portées par les partenaires				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Favoriser le lien entre agriculteurs et habitants à travers une communication active	1) Accompagner les agriculteurs dans la mise en œuvre des réglementations en matière de traitements et d'opérations aux cultures 2) Dupliquer l'opération "Fermes Ouvertes" sur le territoire des Collectivités souhaitant mettre en place une action sur le sujet dans l'objectif de faciliter le dialogue local et une cohabitation harmonieuse entre activité agricole et habitants 3) Accompagner les projets d'installation/transmission et de conversion en agriculture biologique (journées techniques, formations...)	2019-2014	A définir	Chambre d'Agriculture du Gers

N° Fiche	3.3.2 Mesurer et surveiller la qualité de l'air intérieur dans les bâtiments publics.												
Descriptif et enjeux	Axe 3 – Engager les collectivités sur des politiques exemplaires Objectif stratégique 3.3. Agir pour la qualité de l'air												
	En moyenne, nous passons plus de 80 % de notre temps dans des lieux clos, et l'air que nous y respirons n'est pas toujours de bonne qualité. A l'intérieur, l'air est pollué de manière spécifique par rapport l'air extérieur. Cette pollution est essentiellement due aux solvants utilisés dans les matériaux de finitions ou les meubles, ainsi que dans les produits d'entretiens. Depuis 2018, la surveillance de la qualité de l'air intérieure est obligatoire sur les établissements d'accueil collectif d'enfants de moins de six ans, les écoles maternelles et élémentaires ; à défaut d'avoir appliqué des dispositions de prévention dans le domaine de l'air intérieur. Cette obligation va progressivement s'étendre à tous les établissements recevant du public d'ici 2023.												
Impacts	Impact carbone : neutre												
	Impact sur la qualité de l'air : positif <table border="1" data-bbox="488 786 1619 936"> <tr> <td>Réduction des émissions de GES</td><td></td><td>Matériaux biosourcés</td></tr> <tr> <td>Séquestration carbone</td><td>X</td><td>Qualité de l'air</td></tr> <tr> <td>Maîtrise de la consommation d'énergie</td><td></td><td>Adaptation</td></tr> <tr> <td>Production et consommation d'ENR</td><td></td><td></td></tr> </table>		Réduction des émissions de GES		Matériaux biosourcés	Séquestration carbone	X	Qualité de l'air	Maîtrise de la consommation d'énergie		Adaptation	Production et consommation d'ENR	
Réduction des émissions de GES		Matériaux biosourcés											
Séquestration carbone	X	Qualité de l'air											
Maîtrise de la consommation d'énergie		Adaptation											
Production et consommation d'ENR													
Indicateurs de moyens	Part des ERP ayant fait l'objet d'un diagnostic sur la qualité de l'air intérieur sur les 5 dernières années												
Prise en compte de l'EES	Au-delà de la surveillance indispensable, attention à porter à la réalisation d'actions correctives en cas de mesures défavorables pour la santé des occupants.												

Actions portées par le PETR

Actions portées par le PETR				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Accompagner des opérations collectives de mesure et de diagnostic de la qualité de l'air intérieur	Lancer un AMI ou un AAP à l'échelle du territoire du Pays Portes de Gascogne pour effectuer une opération collective de mesures de qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments publics et ainsi donner des préconisations.	2020 - 2021	A définir	EPCI / Communes / CAUE

N° Fiche	4.1.1 Soutenir par la commande publique (critères et clauses environnementaux) les entreprises engagées dans des démarches environnementales												
Descriptif et enjeux	Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques Objectif stratégique 4.1. Développer les démarches environnementales et les labels pour les entreprise et l'artisanat Les activités économiques sont une ressource pour le territoire qu'il faut accompagner dans la transition énergétique de manière à permettre leur développement tout en leur permettant de s'adapter à l'augmentation du prix de l'énergie, aux réglementations environnementales à venir et à l'évolution des demandes des consommateurs. En tant qu'acheteur, les collectivités représentent une part importante de la consommation (environ 10% du PIB en France). Dès lors elles peuvent envoyer un signal fort aux acteurs économiques en favorisant les circuits courts et les entreprises engagées dans des démarches environnementales.												
Impacts	<table border="1"> <tr> <td colspan="2">Impact carbone : positif</td></tr> <tr> <td colspan="2">Impact sur la qualité de l'air : positif</td></tr> <tr> <td>X Réduction des émissions de GES</td><td>X Matériaux biosourcés</td></tr> <tr> <td>Séquestration carbone</td><td>X Qualité de l'air</td></tr> <tr> <td>X Maîtrise de la consommation d'énergie</td><td>Adaptation</td></tr> <tr> <td>Production et consommation d'ENR</td><td></td></tr> </table>	Impact carbone : positif		Impact sur la qualité de l'air : positif		X Réduction des émissions de GES	X Matériaux biosourcés	Séquestration carbone	X Qualité de l'air	X Maîtrise de la consommation d'énergie	Adaptation	Production et consommation d'ENR	
Impact carbone : positif													
Impact sur la qualité de l'air : positif													
X Réduction des émissions de GES	X Matériaux biosourcés												
Séquestration carbone	X Qualité de l'air												
X Maîtrise de la consommation d'énergie	Adaptation												
Production et consommation d'ENR													
Indicateurs de moyens	Part des marchés publics intégrant des critères environnementaux Part des marchés publics favorisant les circuits courts locaux												
Prise en compte de l'EES													

Actions portées par le PETR

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Accompagner, proposer une formation pour soutenir par la commande publique (critères et clauses environnementaux) les entreprises locales engagées dans des démarches environnementales	Le PETR se propose d'organiser des sessions de formation à destination des services compétents des EPCI pour la mise en place de clauses environnementales dans les marchés publics.	2022	A définir	EPCI / AMO / CNFPT

N° Fiche	4.1.2 Promouvoir et accompagner les labellisations pour les entreprises comme pour les artisans (écodéfis...)
Descriptif et enjeux	Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques Objectif stratégique 4.1. Développer les démarches environnementales et les labels pour les entreprises et l'artisanat
	Afin de réduire leurs impacts environnementaux, les entreprises peuvent engager de nombreuses démarches permettant de travailler sur leur produit ou leur fonctionnement. L'obtention d'un label permet de garantir la qualité de la démarche engagée par l'entreprise. Elle permet également de faire connaître cette démarche aux clients et partenaires et permet ainsi à l'entreprise de valoriser sa démarche.
Impacts	Impact carbone : neutre
	Impact sur la qualité de l'air : neutre X Réduction des émissions de GES Séquestration carbone X Maîtrise de la consommation d'énergie Production et consommation d'ENR X Matériaux biosourcés Qualité de l'air Adaptation
Indicateurs de moyens	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un éco-label
Prise en compte de l'EES	

Actions portées par la collectivité				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Encourager, accompagner les démarches vertueuses des entreprises du territoire	Valorisation des démarches environnementales en faveur du développement durable des professionnels et des entreprises du territoire dans le cadre d'une démarche ou marque territoriale.	2019/2022	A définir	CMA

Actions portées par les partenaires				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Labéliser ECODEFIS les entreprises à l'échelle du PETR	Dans la continuité des ECODEFIS lancés à l'échelle du PETR sur la période 2016 -2018, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat ainsi que le PETR propose de reconduire pour 3 ans cette opération. Les entreprises doivent réaliser au moins 3 défis, selon une liste établie avec le territoire. Un comité valide l'obtention du label et organise une cérémonie de remise de label à l'échelle du territoire du Pays Portes de Gascogne en présence des élus du territoire et des entreprises labélisées.	2019-2022	Cofinancement à solliciter 600 € / Entreprise	CMA / PPG / EPCI

N° Fiche	4.1.3 Favoriser la complémentarité des entreprises et les mutualisations à l'échelle d'une zone							
Descriptif et enjeux	Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques Objectif stratégique 4.1. Développer les démarches environnementales et les labels pour les entreprises et l'artisanat L'économie circulaire s'inscrit dans le cadre du développement durable avec l'objectif de produire des biens et des services tout en limitant la consommation et le gaspillage des matières premières, de l'eau et des sources d'énergie. L'économie circulaire est une véritable démarche de développement économique, qui permet des gains de productivité pour une entreprise. Mener une démarche d'économie circulaire sur un territoire est donc également une démarche de compétitivité économique. En particulier les démarches d'écologie industrielle permettent aux entreprises de mettre en place des collaborations afin de procéder à des échanges de ressources (les déchets des uns sont les ressources des autres) ou des mutualisations (par exemple sur le transport ou la gestion des déchets). L'enjeu les émissions liées à l'activité économique (hors agriculture) représentent 15% des émissions des Portes de Gascogne : - 1% pour les émissions industrielles, - 6 % pour les émissions tertiaires, - 8 % pour les émissions liées au transport de marchandise							
	Impact carbone : neutre Impact sur la qualité de l'air : neutre <table border="1"> <tbody> <tr> <td>X Réduction des émissions de GES</td><td>X Matériaux biosourcés</td></tr> <tr> <td>Séquestration carbone</td><td>X Qualité de l'air</td></tr> <tr> <td>X Maîtrise de la consommation d'énergie</td><td>Adaptation</td></tr> <tr> <td>X Production et consommation d'ENR</td><td></td></tr> </tbody> </table>	X Réduction des émissions de GES	X Matériaux biosourcés	Séquestration carbone	X Qualité de l'air	X Maîtrise de la consommation d'énergie	Adaptation	X Production et consommation d'ENR
X Réduction des émissions de GES	X Matériaux biosourcés							
Séquestration carbone	X Qualité de l'air							
X Maîtrise de la consommation d'énergie	Adaptation							
X Production et consommation d'ENR								
Indicateurs de moyens	Nombre d'entreprises engagées dans des démarches d'économie circulaire Ou Nombre d'entreprises engagées dans des démarches d'écologie industrielles							
Prise en compte de l'EES								

Actions portées par la collectivité

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Développer des filières complètes production/ transformation/ commercialisation à partir de nos productions agricoles locales	L'ambition affichée pour les prochaines années est la structuration d'une véritable filière avec pour objectif la création de plusieurs dizaines d'emplois dans les domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de l'industrie de la santé par l'alimentation, et de l'économie de proximité.	2018/2023	Portage immobilier en crédit bail : 1 300 000 ingénierie / accompagnement : 100 000 € aides directes : 100 000 €	

Actions portées par les partenaires

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Mise en œuvre de la démarche Economie Circulaire engagé par la CCI sur le territoire du Pays Portes de Gascogne	La CCI du Gers mène l'opération « Eco'circulaire » sur le territoire du Pays Portes de Gascogne depuis fin 2017. Suite à la réalisation de plus de 50 rendez-vous en entreprise, à l'organisation de rencontres entre entreprises et aux perspectives de dynamique collective, cette démarche doit être pérennisée au-delà de la période d'exécution du projet « Eco'circulaire ». La CCI souhaite procéder à la mise en place des actions initiées dans le cadre du 1er projet. En particulier, il s'agit des actions suivantes : 1) Organisation de rencontres annuelles entre entreprises engagées dans la démarche pour se faire connaître, échanger autour de leurs besoins et démarrer de nouveaux projets 2) Mettre en relation les entreprises qui pourraient mener des projets collaboratifs et soutenir leur mise en place	2019-2024	135 000€	CCI, Communautés de Communes du Pays Portes de Gascogne, Chambre d'Agriculture, Chambre des Métiers, Gers Développement, autres acteurs locaux (groupements

	3) Former des groupes de travail et organiser des réunions régulières autour de thématiques et projets concrets 4) Faciliter la centralisation et diffusion d'informations utiles susceptibles d'intéresser les entreprises du territoire 5) Animer et faire vivre ce réseau d'entreprises			d'employeurs, syndicats d'initiative, associations, etc)
--	---	--	--	---

N° Fiche	4.2.2 Proposer aux touristes des solutions alternatives à la voiture	
Descriptif et enjeux	Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques Objectif stratégique 4.2. Développer les démarches environnementales et les labels pour le tourisme durable	
	Le territoire bénéficie d'un potentiel touristique en cours de développement. Le renforcement d'une stratégie touristique doit permettre de renforcer l'activité touristique du territoire. L'un des principaux impacts carbone de l'activité touristique est lié au déplacement des visiteurs pour venir sur le territoire, puis lors de leur séjour. Or, il est possible de réduire ces émissions en développant une offre touristique alternative qui permettra de réduire l'impact des déplacements sur site, ainsi que, dans une moindre mesure, lors des trajets aller-retour.	
Impacts	Impact carbone : positif	
	Impact sur la qualité de l'air : positif X Réduction des émissions de GES Séquestration carbone X Maîtrise de la consommation d'énergie Production et consommation d'ENR X Matériaux biosourcés Qualité de l'air Adaptation	
Indicateurs de moyens	Nombre de vélos de pays loués par an à des visiteurs	
Prise en compte de l'EES	Attention à porter à l'impact environnemental des itinéraires de déplacements doux, notamment dans la campagne (valorisation de la rivière Gers par exemple ou lien inter-village), qui induiront une nouvelle imperméabilisation.	

Actions portées par la collectivité

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Développer une offre de location de vélo électrique pour le touriste et l'habitant	Afin de réduire le bilan carbone du territoire et plus particulièrement les émissions liées aux déplacements, la Lomagne Gersoise souhaite inciter les résidents permanents et les touristes à un changement de leurs pratiques en favorisant l'inter modalité, la mobilité douce et notamment les déplacements à vélos.	2019	A définir	Office du tourisme Gascogne Lomagne

Actions portées par le PETR

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Accompagner et développer la location de Vélo à assistance électrique "Vélo de Pays"	Mobiliser les vélos de pays comme outil pédagogique pour valoriser ce mode de déplacement. En partenariat avec les EPCI membres du PETR, le Pays Portes de Gascogne, se propose de développer ce projet à l'échelle du territoire et d'accompagner les EPCI dans le déploiement des Vélos de Pays sur le territoire, à destination des citoyens du territoire et des touristes.	2019-2024	A définir	Vélo Station / office du tourisme / EPCI / Communes

N° Fiche	4.2.3 Développer l'offre de découverte des produits locaux	
Descriptif et enjeux	Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques Objectif stratégique 4.2. Développer les démarches environnementales et les labels pour le tourisme durable	
	Le territoire est riche de son offre artisanale et en particulier en matière agronomique. En soutenant la découverte des produits locaux auprès des touristes, le Plan Climat favorise le maintien d'une agriculture et d'une transformation locale et de qualité.	
Impacts	Impact carbone : neutre	
	Impact sur la qualité de l'air : neutre Réduction des émissions de GES Séquestration carbone Maîtrise de la consommation d'énergie Production et consommation d'ENR Matériaux biosourcés Qualité de l'air Adaptation	
Indicateurs de moyens	-	
Prise en compte de l'EES		

Actions portées par le PETR

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Accompagner, développer et promouvoir les "Apéros de Pays"	Promouvoir et inciter les collectivités à organiser des Apéros de Pays, avec des produits essentiellement locaux.	2019-2024	A définir	CODEV

Actions portées par les partenaires

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Promouvoir l'offre locale de produits issue des circuits de proximités	1) Promouvoir les produits locaux via le réseau Bienvenue à la Ferme (animations estivales - Marchés de producteurs, Tablées Gourmandes, Journées Fermes Ouvertes...) 2) Accompagner la structuration de partenariats entre les réseaux de producteurs et les offices de tourisme	2019-2024	A définir	Chambre d'Agriculture du Gers

N° Fiche	4.3.1 Favoriser les circuits courts de proximité dans la restauration collective	
Descriptif et enjeux	Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques Objectif stratégique 4.3. Développer les circuits courts de proximité : production, transformation, distribution, consommation	
	Par le développement des produits locaux de proximité et de qualité dans les restaurations collectives, les collectivités soutiennent l'agriculture locale et réduisent les déplacements de marchandises nécessaires à l'approvisionnement. Elles offrent également des produits de qualités aux usagers. Pour cela il est également nécessaire d'aider les producteurs locaux à se structurer pour répondre aux appels d'offre. Ces stratégies peuvent permettre d'accompagner aussi le développement du bio, ou des réflexions sur l'impact carbone de l'alimentation.	
Impacts	Impact carbone : positif à long terme	
	Impact sur la qualité de l'air : neutre	
	Réduction des émissions de GES Séquestration carbone Maîtrise de la consommation d'énergie Production et consommation d'ENR	Matériaux biosourcés Qualité de l'air Adaptation
Indicateurs de moyens	Nombre de cantine approvisionné en circuits courts Nombre de repas services en circuits courts	
Prise en compte de l'EES		

Actions portées par le PETR

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Accompagner, structurer une filière de producteurs gersois pour l'approvisionnement des cuisines et cantines collectives (contrat de Réciprocité)	L'objectif de cette opération est la structuration de plusieurs filières agricoles de proximité (viande, légumes, volailles...) afin d'organiser et planifier un approvisionnement local et de qualité en direction de la restauration collective du Pays Portes de Gascogne et de Toulouse Métropole. Le travail d'ingénierie préparatoire à la structuration de cette filière devra notamment étudier comment : Fixer de la valeur ajoutée dans les champs d'une agriculture de qualité confortée par des SIQO. Valoriser la transformation et la commercialisation à partir de ce territoire qui est devenu un des premiers producteurs bio en Occitanie. Identifier et traiter les problématiques locales empêchant certaines filières d'être complètes (de la phase production, transformation et commercialisation locale). Développer des circuits locaux de production, transformation approvisionnement en direction la restauration collective. Identifier la nature des demandes précises des différents marchés. Contribuer à une meilleure justice sociale alimentaire	2019	A définir	Etat, DRAAF, Région Occitanie, CDC, MIN de Toulouse, Le Groupe La Poste, Coopératives agricoles, chambres d'agriculture, Réseau des AMAP, GABB 32

Actions portées par les partenaires				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Faire progresser la part de produits locaux dans l'approvisionnement de la restauration collective	Accompagner la structuration de filières d'approvisionnement de proximité de la RHD collective (hors restauration privée), i) en réalisant un état de lieux de la demande (inventaire des cuisines, qualifier leurs modes de fonctionnement, répertorier les sources d'approvisionnement, les volumes et types de produits locaux demandés...); ii) en réalisant un état des lieux de l'offre (répertorier les fournisseurs potentiels, qualifier l'offre...); iii) en identifiant les freins/lacunes constituant des obstacles au développement de l'approvisionnement par la proximité, iv) en formulant des propositions pour accompagner les opérateurs dans la structuration de cet approvisionnement local	2019-2024	A définir	Chambre d'Agriculture du Gers

N° Fiche	4.3.2 Favoriser la consommation locale					
Descriptif et enjeux	Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques Objectif stratégique 4.3. Développer les circuits courts de proximité : production, transformation, distribution, consommation Il s'agit de favoriser le développement des circuits courts à destination des habitants et de réduire ainsi une part de l'impact carbone lié à l'alimentation. Ces actions permettent également de maintenir une agriculture sur le territoire, qui un secteur central en matière d'actions air-énergie-climat (séquestration de carbone, méthanisation). Cette action cherche donc à accompagner les porteurs de projet de manière à se structurer et à faire connaître leur offre auprès du public.					
	<table> <tr> <td data-bbox="452 687 2018 724">Impact carbone : positif à long terme</td><td data-bbox="452 687 2018 724"></td></tr> <tr> <td data-bbox="452 724 2018 761">Impact sur la qualité de l'air : neutre</td><td data-bbox="452 724 2018 761"></td></tr> <tr> <td data-bbox="452 761 2018 951"> X Réduction des émissions de GES X Séquestration carbone Maîtrise de la consommation d'énergie Production et consommation d'ENR </td><td data-bbox="452 761 2018 951"> Matériaux biosourcés Qualité de l'air Adaptation </td></tr> </table>	Impact carbone : positif à long terme		Impact sur la qualité de l'air : neutre		X Réduction des émissions de GES X Séquestration carbone Maîtrise de la consommation d'énergie Production et consommation d'ENR
Impact carbone : positif à long terme						
Impact sur la qualité de l'air : neutre						
X Réduction des émissions de GES X Séquestration carbone Maîtrise de la consommation d'énergie Production et consommation d'ENR	Matériaux biosourcés Qualité de l'air Adaptation					
Indicateurs de moyens	Nombre d'agriculteurs en vente directe Nombre de site dédiés à la distribution en circuits courts (point AMAP, Ruche qui dit Oui !, cash fermier, etc)					
Prise en compte de l'EES	Attention à porter à l'intégration paysagère des points de vente (enjeu localisé).					

Actions portées par la collectivité

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Proposer des boutiques éphémères locales	En lien avec la redynamisation des Centres Bourgs, La Lomagne Gersoise envisage le rachat de locaux commerciaux vacants pour y installer des boutiques de producteurs (+ ou - éphémères).	2019/2022	150 000€	

Actions portées par le PETR

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Accompagner la structuration opérationnelle des producteurs du Pays Portes de Gascogne et du Gers dans le cadre d'un cash fermier au Marché d'Intérêt national de Toulouse	L'Objectif de cette opération est d'approvisionner en produits locaux, de qualité, transformés ou frais, le futur cash fermier du MIN de Toulouse. Afin d'atteindre cet objectif, il convient d'accompagner la structuration de producteurs du Pays Portes de Gascogne et du Gers, que ce soit en termes d'organisation, de structuration ou de logistique. Le transport mutualisé en coopération avec le groupe La Poste pour la gestion du dernier kilomètre est à étudier.	2019 - 2020	A définir	Etat, DRAAF, Région Occitanie, CDC, MIN de Toulouse, Le Groupe La Poste, Coopératives agricoles, chambres d'agriculture, Réseau des AMAP, GABB 32

Actions portées par les partenaires

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Accompagner les projets collectifs de commercialisation de proximité	Accompagner les porteurs de projets de points de vente collectifs	2019-2024	A définir	Chambre d'Agriculture du Gers

N° Fiche	4.3.3 Favoriser la transformation des produits	
Descriptif et enjeux	Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques Objectif stratégique 4.3. Développer les circuits courts de proximité : production, transformation, distribution, consommation	
	Pour permettre le développement des circuits courts et assurer un complément de revenu aux agriculteurs (« relocaliser la valeur ajoutée »), il s'agit de favoriser la transformation de produits à la ferme ou par le développement d'outils collectifs.	
Impacts	Impact carbone : neutre	
	Impact sur la qualité de l'air : neutre	
	Réduction des émissions de GES Séquestration carbone Maîtrise de la consommation d'énergie Production et consommation d'ENR	Matériaux biosourcés Qualité de l'air Adaptation
Indicateurs de moyens	Nombre de projet de transformation accompagné	
Prise en compte de l'EES		

Actions portées par les partenaires				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Favoriser la transformation locale des produits	1) Accompagner les porteurs de projets de transformation à la ferme. 2) Accompagner les projets d'outils collectifs de transformation	2019-2024	A définir	Chambre d'Agriculture du Gers

N° Fiche	4.3.4 Renforcer le lien entre agriculteurs et habitants ("bien vivre ensemble")	
	Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques Objectif stratégique 4.3. Développer les circuits courts de proximité : production, transformation, distribution, consommation	
Descriptif et enjeux	Avec sa grande attractivité démographique le territoire connaît une transformation sociologique importante. Les nouveaux habitants sont souvent de culture urbaine et il en découle des incompréhensions et parfois des conflits d'usages avec les exploitants agricoles. Le développement des circuits courts est une chance pour rapprocher ces habitants et leur permettre de mieux se connaître. Elle peut préfigurer la mise en place d'une « Agora du bien vivre ensemble en milieu rural péri-urbain ».	
Impacts	Impact carbone : neutre	
	Impact sur la qualité de l'air : neutre	
	Réduction des émissions de GES Séquestration carbone Maîtrise de la consommation d'énergie Production et consommation d'ENR	Matériaux biosourcés Qualité de l'air Adaptation
Indicateurs de moyens	-	
Prise en compte de l'EES	Articulation avec l'action 3.3.1	

Actions portées par les partenaires				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Nourrir le lien agriculture-citoyens en organisant des journées "Fermes Ouvertes"	Animation de Journées "Fermes Ouvertes » : structuration d'animation/dispositif pour les Collectivités demandeuses d'une action sur leur territoire	2019-2024	A définir	Chambre d'Agriculture du Gers

N° Fiche	4.4.1 Informer/former les agriculteurs via la chambre d'agriculture et des associations agricoles sur les pratiques stockant du carbone							
Descriptif et enjeux	Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques Objectif stratégique 4.4. Mobiliser les agriculteurs sur les nouvelles pratiques agricoles stockant du carbone (couverts végétaux, semis directs, AB...) Avec le nouvel objectif national de neutralité carbone, la question de la séquestration de carbone dans le sol va devenir une nouvelle priorité. Ainsi, la vie présente dans les végétaux, sols et sous-sols est un stock de carbone qu'il faut préserver et renforcer de manière à créer de nouveaux flux de carbone depuis l'atmosphère vers les écosystèmes terrestres. En fonction du territoire et des typologies d'exploitations présentes, différentes pistes devront être explorées avec les acteurs agricoles : développement de la forêt et agroforesterie, plantation de haies, couverts végétaux, semi direct, etc.)							
	Impact carbone : positif via le stockage de CO2 Impact sur la qualité de l'air : neutre <table border="0"> <tr> <td>X Réduction des émissions de GES</td><td>Matériaux biosourcés</td></tr> <tr> <td>X Séquestration carbone</td><td>Qualité de l'air</td></tr> <tr> <td>Maîtrise de la consommation d'énergie</td><td>Adaptation</td></tr> <tr> <td>Production et consommation d'ENR</td><td></td></tr> </table>	X Réduction des émissions de GES	Matériaux biosourcés	X Séquestration carbone	Qualité de l'air	Maîtrise de la consommation d'énergie	Adaptation	Production et consommation d'ENR
X Réduction des émissions de GES	Matériaux biosourcés							
X Séquestration carbone	Qualité de l'air							
Maîtrise de la consommation d'énergie	Adaptation							
Production et consommation d'ENR								
Indicateurs de moyens	Nb de démarches accompagnées							
Prise en compte de l'EES								

Actions portées par la collectivité

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Diversifier des productions agricoles sur le territoire en fonction des besoins des entreprises et des possibilités de culture	Adapter les besoins et les possibilités de culture en lien avec le développement des filières complètes production/transformation/ commercialisation	2018/2023	En lien avec 4.1.3	CA, CUMA, AP32, chasseurs

Actions portées par les partenaires

Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Accompagner les agriculteurs vers des pratiques agricoles répondant aux défis climatique et énergétique	1) Accompagner à la réduction de l'usage d'intrants en agriculture : optimisation/raisonnement de la fertilisation, réduire la consommation d'énergie fossile (communication, journées techniques, conseil, formations...) 2) Promouvoir l'agriculture de conservation et ses techniques : semis-direct, couverts intermédiaires... (journées techniques, communication, formations...) 3) Agir sur les rations alimentaires en élevage (journées techniques, communication, formations...) 4) Accompagner à la transition vers des rotations incluant une part plus importante de légumineuses (journées techniques, communication, formations...) 5) Accompagner à l'optimisation de la gestion des prairies pour favoriser le stockage du carbone - Maintien et amélioration du taux de matière organique dans les sols (ce qui favorise le stockage du carbone)	2019-2024	A définir	Chambre d'Agriculteur du Gers

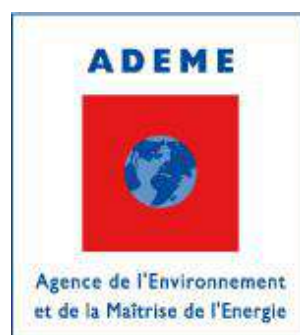
N° Fiche	4.4.2 Anticiper la baisse de la disponibilité estivale en eau et les impératifs de stockage de CO₂ dans les stratégies de développement	
Descriptif et enjeux	Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques Objectif stratégique 4.4. Mobiliser les agriculteurs sur les nouvelles pratiques agricoles stockant du carbone (couverts végétaux, semis directs, AB...)	
	Dans un contexte de raréfaction de la ressource en eau, dans un territoire totalement dépendant du système NESTE, les stratégies de développement agricole doivent intégrer ces données.	
Impacts	Impact carbone : neutre ou positif via le stockage de CO ₂	
	Impact sur la qualité de l'air : neutre	
	Réduction des émissions de GES X Séquestration carbone Maîtrise de la consommation d'énergie Production et consommation d'ENR	Matériaux biosourcés Qualité de l'air X Adaptation
Indicateurs de moyens	Nb de partenaires mobilisés sur le sujet	
Prise en compte de l'EES		

Actions portées par les partenaires				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Promouvoir une gestion efficiente de l'utilisation de l'eau en agriculture	Accompagner les irrigants dans l'optimisation de l'usage de l'eau.	2019-2024	A définir	Chambre d'Agriculture du Gers

N° Fiche	4.5.1 Mobiliser les entreprises sur la réduction des déchets à la source (pertes, emballages)	
Descriptif et enjeux	Axe 4 – Accompagner les démarches vertueuses des acteurs économiques	
	Objectif stratégique 4.5. Moins produire et mieux traiter les déchets	
Impacts	Les déchets représentent seulement 1 % des émissions de gaz à effet de serre sur les Portes de Gascogne. Mais au-delà de cet aspect, la gestion des déchets reste un enjeu environnemental de premier plan.	
	Il s'agit pour les collectivités de travailler avec les entreprises du territoire qui le souhaitent afin de participer à réduire les déchets à la source (réduction des pertes, mise en place de rayon de vrac, réduction de l'utilisation d'emballage, etc.)	
Indicateurs de moyens	Impact carbone : positif	
	Impact sur la qualité de l'air : neutre	
Prise en compte de l'EES	X Réduction des émissions de GES	Matériaux biosourcés
	Séquestration carbone	Qualité de l'air
	Maîtrise de la consommation d'énergie	Adaptation
	X Production et consommation d'ENR	
	Nombre d'entreprise engagées dans une action partenariale de réduction des déchets à la source	
	Vérifier que les zones pressenties ne présentent pas d'intérêts écologiques autres que le maraichage viendrait perturber ou détruire. L'activité « en amateur » de jardinage peut être une source plus importante de pollution localement que l'activité professionnelle par facilité d'usage des pesticides et manque d'information sur les conséquences environnementales.	

Actions portées par les partenaires				
Nom	Descriptif	Calendrier	Budget	Partenaires
Opération TPE/PME gagnants sur tous les coûts : chasse aux gaspi : optimisation des flux des entreprises : matières, déchets, énergie, eau	Destiné aux établissements de moins de 250 salariés de l'industrie, de la distribution, de la restauration et de l'artisanat, « TPE & PME gagnantes sur tous les coûts ! » est un accompagnement proposé par l'ADEME et ses partenaires. Cet accompagnement a pour objectifs d'identifier les pertes cachées, de calculer leurs coûts, de proposer un plan d'action pour les réduire et optimiser les flux énergie, matières - déchets et eau tout en réalisant des économies récurrentes. Cela correspond à un diagnostic d'entreprise gratuit.	2018-2019	Gratuit pour 6 entreprises, au-delà un cofinancement est à solliciter (800€ / entreprise)	CMA / EPCI / PPG32 / ADEME

PAYS PORTES DE GASCOGNE



PROJET COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



Entre Béton Et Nuages
Virginie Spadafora **Environnementaliste**